LE

CHATEAU DE CRÉCY

ET

MADAME DE POMPADOUR

Par le Comte DE REISET

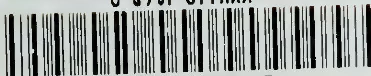
Ancien Ministre plénipotentiaire.



CHARTRES

IMPRIMERIE ÉDOUARD GARNIER

Rue du Grand-Cerf, n° 11



1-19-70

LE CHATEAU DE CRÉCY

ET

MADAME DE POMPADOUR.



Mme DE POMPADOUR.

Publié par Furne, Paris

LE

CHATEAU DE CRÉCY

ET

MADAME DE POMPADOUR

Par le Comte DE REISET

Ancien Ministre plénipotentiaire.



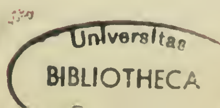
CHARTRES

IMPRIMERIE ÉDOUARD GARNIER

Rue du Grand-Cerf, n° 11.

—

M DCCC LXXVI.





LE CHATEAU DE CRÉCY

ET

MADAME DE POMPADOUR

I

DREUX est si proche des ruines du château de Crécy, habité longtemps par madame de Pompadour, qu'aujourd'hui j'userai de votre bienveillante attention pour vous parler de cette femme célèbre qui, du fond de cette résidence, a agité l'Europe et gouverné la France.

Malheureusement, au lieu d'enflammer le roi Louis XV de l'amour de ses devoirs, elle mit une gloire coupable à les lui faire oublier. En cela, elle

Cette notice a été lue à Dreux, le 27 juin 1875, dans une séance publique de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

n'imita pas Agnès Sorel qui ravit la France aux Anglais, en rendant son amant à la gloire.

Jeanne-Antoinette Poisson naquit à Paris vers 1721 [1]. Le fermier général, Le Normant de Tournehem, était l'intime de la famille et prit soin de son éducation. Elle eut les maîtres les plus habiles et les étonna par la rapidité de ses progrès. Sa beauté était régulière, sa taille élégante et souple. Un fonds d'esprit naturel relevait encore ces brillants avantages; enfin elle avait un esprit enchanteur qui fournissait de quoi plaire à chacun. Le Normant d'Etioles, neveu de Tournehem, l'épousa et le salon de cette jeune femme devint un des plus brillants de Paris. Voltaire fut témoin de ses premiers succès, comme il le lui dit dans la dédicace de *Tancrède*.

Lorsque madame d'Etioles prit la place de la duchesse de Châteauroux, elle échangea son nom

[1] On n'est pas d'accord sur la date précise de la naissance de Jeanne-Antoinette Poisson. Bien que l'opinion généralement admise la fasse naître à Paris, sur la paroisse de Saint-Eustache, le 29 décembre 1721, de François Poisson, fils d'un paysan de La Ferté-sous-Jouarre, et de Madeleine de la Motte, fille de l'entrepreneur des provisions de l'Hôtel des Invalides, nous croyons cependant devoir citer une tradition assez autorisée dans notre département qui lui assigne Ouarville comme lieu d'origine, sinon comme lieu de naissance. (Voir l'*Inventaire sommaire des Archives départementales d'Eure-et-Loir*, t. III, p. 484.)

contre le titre de marquise de Pompadour, maison originaire du Limousin qui était à peu près éteinte. Le Roi, oisif et blasé, et qui ignorait la ressource du travail, se livra complétement à cette femme habile qui l'avait entièrement captivé. Pendant la guerre de 1745, il entretint avec elle une correspondance active qui était scellée par cette devise : DISCRET ET FIDÈLE.

Si elle n'appartient pas d'une manière certaine à notre département par sa naissance, madame de Pompadour lui appartient du moins par son lieu de résidence favori, la terre de Crécy, dont le Roi lui avait fait présent. Elle y fit construire un magnifique château qu'elle n'embellit pas seulement de statues et de tableaux sans prix, tout y était à l'unisson, et la splendeur de son ameublement le disputait au luxe de sa table. En même temps, elle purifiait sa conscience et trouvait de petits arrangements, entre le ciel et la terre, en bâtissant, comme nous le dirons plus tard dans la seconde partie de ce travail, l'hôpital de Crécy et en élevant un des premiers autels à la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Madame de Pompadour avait la passion des bâtiments, et je dirai presque la folie de la truelle : elle fit entièrement reconstruire les ailes du château de Crécy et remanier tous les jardins de cette résidence déjà si somptueuse.

M. de L'Assurance, contrôleur des bâtiments de Marly, fut chargé de conduire tous les travaux pour lesquels on dépensa, de 1748 à 1754, le chiffre énorme de trois millions de livres; il fut récompensé de ses services par l'ordre de Saint-Michel.

A la terre de Crécy, madame de Pompadour ajouta Aunay pour 140,000 livres; Magenville, 25,000 livres; la baronnie de Tréon, 40,000 livres; et enfin Saint-Remy[1] qui coûta 124,000 livres.

La duchesse de Luynes visita Crécy en 1752 et en a donné la relation suivante :

« D'Anet à Dreux il y a trois lieues; de Dreux à Crécy il y a deux lieues et demie par le grand chemin qu'on vient de finir et qui laisse celui de Nonancourt à droite; il est fort grand et fort large et donne dans une des avenues du château, il y en a plusieurs, toutes fort longues. Celle par où on arrive n'est pas en face du château. Ce château est fort beau, il est pour la grandeur et pour la forme tel qu'il avait été bâti par M. de Crécy; c'est aussi lui qui avoit planté les avenues. Le bâtiment du château s'étant trouvé en mauvais état, on a été

[1] Aujourd'hui propriété de M. Waddington qui possède, dans la salle à manger de son château, une belle pendule provenant de Crécy.

obligé de le reprendre par sous-œuvre, et c'est ce qui a coûté beaucoup d'argent.

« De chaque côté, en entrant, il y a deux basses-cours, à droite pour les écuries et à gauche pour les cuisines. On entre dans le château, d'abord dans un vestibule et ensuite dans un salon sur le jardin ; à gauche de ce salon, il y a trois pièces, dont une est un *cabinet d'assemblée* qui a 49 pieds 8 pouces de long sur 26 de large ; il y a trois croisées sur la largeur et trois de même sur la longueur ; il y a deux cheminées du même côté dans ce salon et huit trumeaux de glaces en comptant ceux des cheminées ; les autres trumeaux sont en tableaux ou en panneaux de menuiserie fort sculptée. Mais cette menuiserie, qui est de sapin, s'est trouvée si mauvaise qu'on va en faire de nouvelle. A droite du salon qui donne sur le jardin est l'appartement du Roi, et sur le retour celui de madame de Pompadour, qui n'est composé que d'une chambre, d'un cabinet en bibliothèque et d'une antichambre de dégagement. Il n'y a point de grand escalier, mais plusieurs petits qui conduisent à un corridor dans lequel il y a plusieurs appartements bien distribués et bien meublés. Il y a encore plusieurs logements dans les bâtiments des deux basses-cours. Le jardin n'est pas fort grand ; il consiste dans un parterre en face de la maison, qui conduit à une

terrasse, et deux parties de bois à droite et à gauche de la maison et du parterre planté nouvellement par M. d'Ille en salles et bosquets. C'est M. d'Ille, gendre de M. Desgots, qui a été chargé des jardins, et M. de l'Assurance, contrôleur de Marly, des bâtiments. Cette terrasse, du temps de M. de Crécy, donnait presque à pic sur un vallon large d'une grande portée de fusil et assez ouvert à droite et à gauche, dans lequel se répandoit dans une prairie la petite rivière de Blaise, qui prend sa source à Maillebois et va tomber dans la rivière d'Eure à Dreux. Elle passe par Aulnay, où il y a un château sur la gauche de la terrasse. Aulnay est une terre dont madame de Pompadour a fait l'acquisition. Elle a fait faire un bassin en demi-cintre en face de la terrasse, avec une petite nappe d'eau que forme la rivière et qui paroît sortir de dessous la montagne qui est vis-à-vis le château. L'eau de ce bassin se communique à un canal assez large en face de la terrasse; ce canal tombe dans un autre dont je vais parler. La montagne qui est en face du château, et qui, par elle-même, est assez aride, est ornée par un vertugadin ou glacis de gazon en amphithéâtre à double cintre bordé de terre blanche, et elle est plantée de bois des deux côtés. J'ai dit que le château d'Aulnay est sur la gauche de la terrasse : sur la droite et un peu plus près est un

moulin; de ce moulin on a tiré deux canaux avec des retenues de pierres de taille qui forment des nappes : l'un de ces canaux vient tomber d'équerre dans le bassin qui est au pied du vertugadin. L'autre, partant du même moulin et formant un angle aigu avec le premier canal, vient du côté de la terrasse, d'où il se replie ensuite parallèlement jusque vis-à-vis le château d'Aulnay; alors il prend une diagonale qui le conduit au dit château, lequel paroît avoir été fait pour terminer le dit canal. Auprès du château d'Aulnay est un bouquet de bois où il y a des promenades, et entre les canaux sont des prairies qui forment un coup-d'œil agréable. Le terrain qui est entre le bas de la terrasse et le premier canal est occupé sur la droite par deux potagers. C'est auprès d'un de ces potagers qu'on construit une machine pour élever l'eau à 165 pieds de hauteur. J'oubliois de marquer que l'allée la plus près du château en entrant dans le parterre qui est terminé par deux grilles, l'une à droite, l'autre à gauche, est prolongée dans la campagne par des avenues qu'on a plantées; celle de gauche conduit à un petit bois de 4 à 500 arpents, au milieu duquel on a fait un obélisque. Dans l'avenue à droite se trouvoit le village de Crécy, qui n'est pas considérable. Les maisons de ce village qui se sont trouvées boucher l'avenue ont été détruites, et on en a

construit d'autres à droite et à gauche. Madame de Pompadour vient d'y faire bâtir une maison pour le chapelain de Crécy, une infirmerie, une écurie pour près de deux cents chevaux. Outre cela, elle vient de faire réparer le pavé de la paroisse et y a fait construire un autel fort beau et fort orné de sculptures. J'ai expliqué que le vallon qui est au delà de la terrasse n'est pas fort large; c'est ce qui fait qu'on ne le voit point du tout de la maison. On ne voit que la montagne et le vertugadin.

« De Crécy à Navarre, il y a dix lieues; on passe d'abord par Saint-Rémy, terre que madame de Pompadour vient d'acheter pour joindre à Crécy, et qui vaut environ 12,000 livres de rente [1]. »

Louis XV vint souvent à Crécy et y tint même le conseil d'État. Il y chassait beaucoup, et, par un jour d'accès de goutte, il se fit traîner dans un fauteuil pour abattre deux cents pièces de gibier [2].

Ce fut de Crécy que le Roi et la marquise partirent pour aller voir le Havre *et la mer* [3]. Quelques jours avant ce voyage, Louis XV dit à l'archevêque de Rouen, grand-aumônier de la reine, qu'il irait en passant lui rendre une visite à Gaillon. Le prélat

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 20.

[2] Barbier, V, 109.

[3] Campardon. Madame de Pompadour, 131.

trouvant qu'il n'était pas de sa dignité de recevoir dans la maison archiépiscopale la maîtresse du Roi, se contenta de répondre par une profonde révérence. Le monarque, croyant n'avoir pas été entendu, reprit : « M'entendez-vous, j'irai chez vous ? » Mais l'archevêque persistant à rester muet, Louis fit quelques pas pour se retirer et ajouta d'un ton de dépit : « *Non, Monsieur, je me ravise, je n'irai* « *pas chez vous* [1]. »

Les courtisans furent loin d'imiter l'exemple que leur donnait M. de Tavannes et ce fut à qui briguerait l'honneur d'accompagner la marquise. Les élus furent, en femmes : mesdames de Brancas, de Livry et d'Estrades; en hommes : le duc de Chartres, M. de Clermont (le prince), le duc de Penthièvre, le duc de Richelieu, M. de Soubise, M. de Villeroi, M. de Luxembourg, M. de Duras, le duc d'Ayen, M. de la Vallière, M. de Gontaut, M. de la Salle, M. de Sourches, le comte de Maillebois, milord Clare, le marquis de Puysieulx, le comte d'Argenson, M. de Saint-Florentin, le comte de Noailles et le marquis de Vandières.

De Crécy, le Roi se rendit à Navarre, chez le duc de Bouillon, où une superbe collation fut servie à l'auguste visiteur, à madame de Pompadour et à leur

[1] Marquis d'Argenson, VI, 41.

suite; mais malheureusement l'une des plus belles pièces, un dessert monté qui avait coûté plus de quatre mille livres, ne parut même pas sur la table, Louis XV *ayant déclaré qu'aux desserts montés, il préférait les desserts sur clayons*. N'est-ce pas là un des exemples curieux de la courtisanerie à cette époque?

Au Havre on représenta en l'honneur de la marquise, qui n'avait jamais vu la mer, le spectacle imposant d'un combat naval, et elle posa la première cheville d'un vaisseau marchand alors en construction, et qu'on nomma le *Gracieux,* parce qu'elle y avait touché [1].

Ce voyage coûta *un million;* on trouva cela un peu cher *pour faire voir la mer à la marquise;* mais ceux de la cour qui le critiquèrent furent targués *de gens de mauvaise humeur,* et, après un court séjour au Havre, le Roi et la favorite revinrent à Crécy.

Au mois de juin 1751, le Roi arriva à Crécy pour six jours avec une suite composée de mesdames de Brancas, de Livry, d'Estrades et de Choiseul-Romanet, et de MM. le duc de Chartres, le comte de

[1] V. *Relation de l'arrivée du Roy au Havre de Grâce et relations des fêtes qui se sont données à cette occasion.* Paris, Guérin, 1750, in-folio, avec figures.

Clermont, de Turenne, de Brionne, de Sponheim, de Soubise, de Belle-Isle, de Saint-Florentin, d'Argenson, de Puysieulx, de Chevreuse, de Luxembourg, de la Vallière, de Duras, de Chaulnes, de Villeroi, d'Estissac, d'Ayen, milord Thormont, de Castries, de Gontaut, d'Armentières, de Croissy, de Ségur, de Sourches, de Langeron, de Pons, de Baschi et de Frise [1].

D'après les mémoires du temps, l'uniforme de Crécy était composé d'un habit vert à boutonnières d'or. On jouait à Crécy au *quinquenove*, *au mormonithe et au passe-dix*, où le duc de Chartres perdit six cents louis. MM. de Langeron et d'Estissac, bien qu'ils fussent tous deux plus que quinquagénaires, y jouèrent *aux barres*. Les voyages royaux coûtaient fort cher, on les estimait à cent mille livres pour trois jours seulement. Au mois de septembre 1752, il y eut à Crécy une grande fête à laquelle assista le Roi; elle eut lieu en l'honneur du rétablissement de la santé du Dauphin. On y tira un splendide feu d'artifice.

Les plaisirs de la cour, on doit le dire à l'honneur de madame de Pompadour, ne lui firent jamais oublier sa famille pour laquelle elle fut toujours gé-

[1] *Mémoires du duc de Luynes.* Campardon, madame de Pompadour.

néreuse et pleine d'attentions; elle avait une grande affection pour son père qui, d'après ses contemporains, était cependant un triste personnage. Nous voyons par une de ses lettres tirée de la collection Fossé d'Arcone, que M. Poisson habitait de temps en temps Crécy; nous la donnons ici d'autant plus volontiers qu'elle fait voir madame de Pompadour sous un jour tout à son avantage par rapport à son désintéressement.

« Je sçais, mon cher père, plusieurs cordons rouges promis, ainsy je doute fort qu'il soit possible d'en obtenir un pour M. de Petit. Il n'a jamais été question de la prévôté de Paris pour mon frère, *ny luy ny moy n'avons de fonds à placer;* cette charge est très-chère et rapporte peu, et ne le rendroit pas plus grand seigneur qu'il est; mais il est bien sûr que tout ce qui vaquera luy sera donné *par le public : Il a été accoutumé aux gens insatiables, je serois bien fâchée d'avoir ce caractère infâme et que mon frère l'eût.* Je suis bien fâchée qu'il ne veuille pas se marier; il ne trouvera jamais un party comme celui que j'espérois lui procurer [1]; *je suis ravie que vous vous amusiez à Crécy;* restés-y, mon cher père, tant que cela vous convien-

[1] Il était alors question de mariage avec les familles de la Vallière, de Lowendal, de Chimay et Berryer.

dra, et rendés justice à mon tendre attachement. »

En 1747, la favorite fit donner à son père des lettres de noblesse ; d'Hozier régla ainsi ses armoiries : *Un écu de gueules à deux poissons en forme de barbeaux d'or adossés.* L'écu timbré d'un casque de profil est orné de lambrequins d'or et de gueules.

Le père Poisson décéda en juin 1754, âgé de 70 ans, laissant sa terre de Marigny [1] à son fils, le marquis de Vandières, que les malins de Versailles appelaient *le marquis d'Avant-Hier,* tandis que Louis XV le nommait dans l'intimité *son cher petit frère* [2].

Voici encore une autre lettre de la marquise dans laquelle il est question de Crécy; cette fois

[1] Cette terre provenait de M de la Peyronie et relevait du duc de Gèvres.

[2] Alexandrine, fille de madame de Pompadour, appelait le Roi : *papa;* elle mourut à 13 ans, le 15 juin 1754, et fut enterrée à Paris, en l'église des Capucines, dans une chapelle que le duc de la Trémouille, comme descendant du duc de Créqui, avait cédée à madame de Pompadour et à toute sa famille. Le corps de sa grand'mère y reposait depuis le 24 décembre 1745. La jeune Alexandrine était charmante; elle était déjà fiancée à M. de Picquigny, fils du duc de Chaulnes. Son épitaphe était ainsi conçue :

« Ci-git Alexandrine-Jeanne, fille de messire Charles-Guillaume Le Normant, et de Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, *Dame de Crécy*, etc. »

elle est adressée à son frère de Vandières qui, à la fin de l'année 1749, visita l'Italie accompagné de l'architecte Soufflot, de l'abbé Le Blanc et du dessinateur Cochin.

« Mon tableau vous est sûrement parvenu, mon cher frère, ainsy il n'y a plus d'impatience que pour celuy du Roy. Je ne sçais sy vous avez donné ordre au sieur Verney pour les deux que je luy demande; le parent de madame du Haussey peut, par hasard, être un homme de bien, mais il en existe bien peu dans cet état-là. Mandés moy donc votre marche, *cher bonhomme*. M. de Saint-Germain m'a dit que Lefort arriveroit à Turin le 2 ou 3 juin, ainsy vous devez estre en marche. J'espère que vous continuerés à faire aussy bien qu'à votre premier voyage dans cette cour. Faites mes compliments à mylord Lismore. *Je devois aller demain à Crécy, mais j'ay rompu le voyage, y ayant dans le païs des maux de gorge comme ceux qui sont depuis un an à Paris. Je suis trop attachée au Roy pour risquer seulement la plus légère inquiétude sur sa personne. Je désirois aller y passer vingt-quatre heures, Sa Majesté n'a pas voulu me le permettre.* Bonsoir, cher frère; *le portrait de Vanloo n'est pas finy* [1]. Il a eu la rougeolle chez

[1] Le portrait de madame de Pompadour *en Belle Jardinière*

luy. M. de T.[1] n'a pas osé le voir pour lui donner ses avis. »

Selon l'intéressant auteur de l'*Annuaire d'Eure-et-Loir*, M. Lefèvre, ce fut après l'attentat de Damiens que la célèbre courtisane, qui s'était fait nommer dame du palais de la Reine, chercha à se débarrasser du beau château de Crécy, où elle ne pouvait plus avoir l'espoir de recevoir son royal amant qui, à cette époque, lui avait fait donner le conseil de prendre « *une retraite noble et volontaire.* »

Différents faits dans la vie de Louis XV se rapportent plus particulièrement à Crécy; avant de nous consacrer entièrement à madame de Pompadour, nous voulons vous les faire connaître.

Avant l'attentat commis par Damiens, on remarqua que le Roi était habituellement fort triste et aimait toutes les choses qui rappelaient l'idée de la mort en la craignant cependant beaucoup. En voici un exemple que nous tirons des Mémoires de madame du Hausset.

« Madame se rendant à Crécy, un écuyer du Roi fit signe à son cocher d'arrêter, et lui dit que la voiture du Roi était cassée et que, sachant qu'elle n'était pas loin, il l'envoyait prier de l'attendre. Il

[1] M. de Tournehem.

arriva bientôt après, se mit dans la voiture de Madame, où étaient, je crois, madame de Château-Renaud et madame de Mirepoix. Les seigneurs qui suivaient s'arrangèrent dans d'autres voitures; j'étais derrière, dans une chaise à deux, avec Gourbillon, valet de chambre de Madame, et nous fûmes étonnés quand, peu de temps après, le roi fit arrêter la voiture; celles qui suivaient s'arrêtèrent aussi. Le Roi appela un écuyer et lui dit : « Vous voyez bien cette petite hauteur, il y a des croix et c'est certainement un cimetière; allez-y et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement faite. » L'écuyer galopa et s'y rendit; ensuite il revint dire au Roi : « Il y en a trois toutes fraîchement faites. » Madame, à ce qu'elle m'a dit, détourna la tête avec horreur à ce récit, et la petite maréchale dit gaiement : « *En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche.* » Madame, le soir, en se déshabillant, nous en parla. Quel singulier plaisir, dit-elle, que de s'occuper de choses dont on devrait éloigner l'idée, surtout quand on mène une vie aussi heureuse ! mais le Roi est comme cela : il aime à parler de la mort, et il a dit, il y a quelques jours, à M. de Fontanieu, à qui il a pris, à son lever, un saignement de nez : « Prenez-y garde, à votre âge, c'est un avant-coureur d'apoplexie. » Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade. »

La maréchale de Mirepoix, qui était de presque tous les voyages de Crécy, était une femme aimable et gaie; elle amusait madame de Pompadour par ses saillies spirituelles. Le prince de Ligne la dépeint ainsi : « Petite, mais d'un esprit enchanteur; lorsqu'elle vous parlait, vous auriez juré qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. »

On rencontre encore, dans notre France, de ces sirènes, et elles y sont, comme toujours, fort aimées; vous devez en savoir quelque chose, Mesdames?

Madame de Mirepoix mourut à Bruxelles dans un âge avancé; le jour de sa mort, après avoir reçu les derniers sacrements, son médecin lui ayant dit qu'il trouvait beaucoup d'amélioration dans son état, elle répondit en souriant : « Ah! Monsieur, vous m'annoncez là une fâcheuse nouvelle, mes paquets sont faits, j'aimerais mieux partir! »

La maréchale avait été la meilleure, la plus constante amie de madame de Pompadour; elle cherchait souvent à la prémunir contre les infidélités du Roi. « Voyons, franchement, lui disait-elle, savez-vous bien que c'est *votre escalier* que le Roi aime, il est habitué à le monter et à le descendre, mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. »

Madame de Pompadour prenait bien les petites brusqueries de son amie, elle savait qu'elle l'aimait. Du reste, son intimité avec la favorite lui avait suscité de grandes querelles dans sa famille, on l'y accusait de complaisance, de servilité, de prétendue bassesse, et entre autres, ce qui était horrible, d'avoir, dans un de ses voyages à Crécy, *reçu les noyaux de cerises que madame de Pompadour mangeait en voiture, et de s'être mise sur le devant de son carrosse, tandis que la maîtresse du Roi était seule dans le fond!* Grand crime aux yeux de bien des gens et qui engagea Monseigneur l'évêque de Mirepoix à sermonner vertement la petite maréchale sur de semblables escapades!

Cette histoire si naturelle, paraît-il, fit grand bruit alors, causa du scandale même à la Cour, et, la vérité, nous dit madame du Hausset, est qu'en allant de Versailles à Crécy par une chaleur tropicale, chacune de ces dames avait voulu être seule sur un côté de la voiture et cela *pour avoir moins chaud;* et pour ce qui est des cerises, des paysannes en ayant apporté à ces dames, elles en mangèrent pour se rafraîchir, pendant qu'à Dreux on changeait de chevaux, et la maréchale ayant prêté son mouchoir qui leur servit à toutes deux, elle jeta par la portière les noyaux qu'elles y avaient mis en mangeant. Les gens qui relayaient

en même temps avaient arrangé tout cela à leur manière, et ce fait, en lui-même fort simple, fut méchamment grossi et interprété à la cour de Versailles!

A quelque temps de là, pour tout concilier, madame de Mirepoix, devenue veuve[1], obtint de Louis XV, par l'entremise *de sa complice*, une bonne petite pension de vingt mille livres, puis la place de capitaine des gardes pour son frère, le prince de Beauveau, et on ne parla plus *des noyaux de cerises* qui furent ainsi digérés en famille.

C'est pendant son séjour à Crécy que le roi Louis XV reçut une célèbre lettre anonyme où on l'engageait à se défier des Encyclopédistes, qui, sous prétexte d'éclairer le peuple, commençaient déjà à saper les fondements de la religion et du trône.

« Reprenez les rênes de votre Etat; tenez-les d'une main ferme et faites qu'on ne dise pas de vous : *Fœminas et scorta volvit animo, et hæc principatûs præmia putat* : il ne songe qu'aux femmes, qu'aux sociétés de libertins et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus précieux. »

Dans cette même lettre anonyme, l'auteur ajoutait : « C'est une preuve de la confiance naturelle

[1] Le maréchal de Mirepoix avait été ambassadeur en Angleterre.

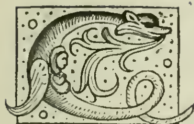
des peuples pour le chef de l'Etat que cette exclamation si souvent répétée : *Ah! si le Roi savait!* Ils aiment à croire qu'il remédierait à tout s'il était instruit de tout ce qui se passe. »

De notre temps nous n'osons plus parler du Roi comme on le faisait alors, en lui disant même les vérités les plus dures, et, en attendant que Dieu nous conduise au but qu'il s'est promis et qui nous est inconnu, il n'y a pas une chaumière ni un palais où on ne s'écrie avec un sentiment universel de respect, d'affection et de dévouement pour celui qui nous gouverne : *Ah! si notre brave maréchal le voulait!...*

Mais, Messieurs, ne sortons pas des limites que nous nous sommes tracées dans cette réunion archéologique et félicitons-nous seulement que, malgré les tristes bouleversements qui nous ont frappés, le flambeau des arts et de la science n'est pas éteint dans vos esprits, qu'il y brille toujours aussi vivement que par le passé, et que dans ce vieux pays chartrain, si plein de souvenirs, on y recueille chaque année comme toujours, et cette réunion de Dreux en fait foi, les fruits de vos précieux travaux.



II



'est à l'obligeance de notre excellent et aimable Sous-Préfet de Dreux, M. le baron Pichon, qui est aujourd'hui si complétement des nôtres, que je dois la communication d'un ouvrage extrêmement curieux désignant les meubles de toutes sortes et objets d'art que madame de Pompadour achetait pour Crécy. Il m'a semblé intéressant, Messieurs, avant de vous donner une sorte d'inventaire du peu qui reste aujourd'hui de la splendide résidence de Crécy, de vous communiquer ce qui y était autrefois et que nous connaissons maintenant par quelques pages empruntées au *Livre-Journal* que le *Sr Lazare Duvaux, marchand bijoutier ordinaire du Roy*, affectait aux acquisitions de madame de Pompadour pour cette royale

propriété dont, malheureusement pour le département d'Eure-et-Loir, il ne reste plus que quelques rares vestiges.

Il résulte de l'examen de ce livre-journal que la marquise de Pompadour, avec une activité incroyable, voyait presque chaque jour ce célèbre marchand orfévre, et qu'elle examinait avec un soin infini et scrupuleux tout ce qu'il lui portait, lui faisant souvent retoucher ses œuvres. C'est ainsi que le 29 janvier 1754, Duvaux porte à l'article 1690, « augmentation d'or à une salière d'un groupe d'enfans, avoir refait les deux salières en coquilles. Dépense or, un marc 5 onces 9 grains, 1,304 livres, — façon 240 livres, — commission à 5 pour 100 77 livres. » On le voit, Duvaux était artiste, mais il n'oubliait pas la partie solidement financière de son commerce.

C'est également à Duvaux que madame de Pompadour commandait les cages élégantes de ses perroquets et les *colliers d'or* de ses chiens *Inès* et *Mimi* qu'elle légua, comme on le sait, en mourant, à Buffon. Son intendant, le sieur Collin, était aussi un *curieux* de son temps, elle en fit un homme de goût, et du reste toute sa maison avait un peu la manie des arts et grand soin des belles choses qui se trouvaient sous leur garde, depuis Courbillon, son valet de chambre, jusqu'à mesdames du Hausset

et Couraget, ses femmes de chambre, et sa concierge de Crécy qui portait le nom de madame Duhalde.

Sans avoir jamais été en Italie ou en Grèce, madame de Pompadour avait un goût prononcé pour l'antique, les marbres, les bronzes, terres cuites et pierres gravées. Elle était également amateur passionnée des tableaux, dessins, émaux, meubles et porcelaines; enfin dans la société du XVIIIe siècle, la place occupée par la marquise, au seul point de vue des arts, a été considérable, et, par son luxe et son grand goût, elle a développé ce charmant style qui, de son vivant même, a porté le nom de Pompadour.

Cette femme si jolie et si attrayante par sa grâce a été trop louée peut-être et trop décriée à la fois; restons dans une mesure juste; elle donnait le ton à la cour de Versailles, à la France, à l'Europe même, et rassemblait pour tous ses châteaux et son hôtel d'Evreux, aujourd'hui le palais de l'Elysée, toutes les pièces de choix qui se trouvaient dans les vastes magasins de Duvaux. C'étaient les plus beaux laques de Chine et du Japon que nous recherchons tous aujourd'hui, les porcelaines Céladon montées en or et en bronze doré, les meubles de Boulle, si rares à trouver, les lustres anciens de cristal de roche, enfin tout ce qui tient à ce qu'on nomme le

bric-à-brac, science que nous comprenons si bien, Messieurs, nous autres bric-à-braqueurs qui sommes sous l'influence de cette passion attachante, si chère pour nos bourses, et, il faut l'avouer tout bas, dans le temps où nous sommes, si souvent trompeuse.

Madame de Pompadour avait une préférence pour tout ce qui était réellement beau, en pièces de choix anciennes, et elle possédait un goût particulier pour les tables de toutes sortes et de toutes formes; aussi Duvaux fit-il pour elle la table du *quadrille,* la table du *trio,* la table en forme de *croissant;* puis voulant rappeler son nom primitif, elle fit faire un service au Japon avec ornementation *de poissons rouges*, et en fit monter en bronze doré, en forme de buires et sous d'autres modèles, qu'elle gardait pour elle, pour son frère le marquis de Marigny, ou distribuait, en souvenir, aux personnes de son intimité.

Notre honorable ami, M. d'Alvimare de Feuquières, nous a fait voir pour la première fois une pièce de ce service à poissons qu'il conserve dans ses vitrines, et depuis nous en avons nous-même trouvé à Dreux un autre échantillon qui provenait sans doute de l'appartement de la marquise à Crécy, et dont nous nous bornerons, Messieurs, pour garder tout notre sérieux, à vous indiquer qu'il avait la forme de ces vases auxquels on avait donné le nom

d'un des grands prédicateurs du siècle de Louis XIV, le R. P. Bourdaloue [1].

Enfin, à Poitiers, j'ai rencontré, l'an dernier en allant à Cauterets, chez un vrai chiffonnier qui a fait mon bonheur, une théière de ce même service à poissons que je vous signale comme une des curiosités de l'ancien office de Crécy.

Passons maintenant aux notes précieuses que nous donne Duvaux sur les acquisitions faites de 1753 à 1757 par madame de Pompadour pour son château de Crécy et qui intéressent, à juste titre, si particulièrement les curieux et amateurs de la ville de Dreux.

« N° 1,417. — Du 11 mai 1753.

« Une caisse pour les tableaux du cabinet du Roy, envoyés à Crécy, 24 livres.

« La garniture en or moulu d'une bouteille de porcelaine Céladon ; fait un modèle, 120 livres.

« Avoir fait remettre à neuf les garnitures en or moulu de *trois pots pourris* de terre des Indes et avoir fait peindre les reliefs, 18 livres. »

[1] Par contre on appelait alors *pots-de-chambre* les voitures publiques qui faisaient le service des voyageurs entre Versailles et Paris. — Voy. *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 10. — *Mém. du Mis d'Argenson*, VI, 348.

« Parmi les objets énumérés dans le livre-journal, dit M. Louis Courajod, dans son excellente Introduction, il n'en est pas qui apparaisse plus souvent que le *pot pourri*, meuble alors essentiel dans tout appartement qui avait des prétentions à l'élégance et dont le possesseur visait à la distinction. Le pot pourri est un vase d'or, d'argent ou de porcelaine affectant différentes formes, le plus souvent celle d'urne ou d'encensoir; il est surmonté d'un couvercle percé de trous, « d'yeux » comme on disait. La curiosité moderne lui a conservé son nom et sa vogue, mais n'en fait plus qu'un emploi décoratif. Bien des amateurs possèdent de ces vases, qui ignorent l'usage auquel ils étaient destinés. Le pot-pourri était chargé de répandre dans les appartements une odeur douce et pénétrante par les aromates qu'on y jetait et qu'on y mélangeait avec des eaux de senteur. »

Je possède plusieurs de ces vases dans ma collection du Breuil et l'un renferme encore le thym, le romarin, les roses, la cannelle, la pelure de citron et la poudre d'iris qui faisaient le fond de cette odeur réputée merveilleuse dont se servaient nos élégantes grand'mères. En voici du reste *la recette fameuse* et qui permettra aux amateurs *de pots-pourris* de rendre à leur ancienne destination ces beaux vases du Japon et de la Chine, qu'ils

conservent si précieusement dans leurs appartements.

MANIÈRE DE FAIRE LES POTS-POURRIS.

1° Il faut un pot de grès qui n'ait jamais servi et une cuiller de bois toute neuve. Il faut laver l'un et l'autre avec de l'eau de fleur d'orange ou de reine de Hongrie;

2° Il faut mettre quatre ou cinq poignées de feuilles de fleurs de violettes, ou même le plus possible, laquelle fleur doit être épluchée comme pour faire du sirop;

3° De la marjolaine d'hiver, la moitié moins, parce qu'il en faut mettre encore de celle qui vient dans le mois d'aoust;

4° Du thym en fleurs, la moitié moins que la marjolaine;

5° Du romarin, feuilles et fleurs entières;

6° Beaucoup de myrthes des deux espèces, surtout du petit;

7° Un tiers de fleurs d'aspic;

8° Un tiers de fleurs de lavande;

9° Un quart de fleurs de baume;

10° Deux tiers de basilic, un tiers de celui de la grande espèce et un tiers de la petite;

11° Quantité d'œillets simples cramoisis;

12° Trois bonnes poignées de fleurs de mélilot:

13° Un tiers de roses simples rouges;

14° Des roses muscades sans mesure; le tout bien épluché;

15° De la sauge, du laurier-franc, de l'hysope, une bonne poignée de chacun;

16° De la fleur d'orange sans mesure et sans éplucher; le tout bien assaisonné de gros sel; à chaque chose que l'on met dans le pot, y joindre une bonne poignée de sel, faute de quoi il se corromprait;

17° Il faut soigneusement ôter tous les petits cotons des herbes et les queues des fleurs, ne mettant que les feuilles;

18° Il faut y mettre quantité de clous de girofle un peu concassés ou en poudre;

19° Un bon bâton de cannelle en morceaux bien menus;

20° Un peu de poudre de cèdre et de celle de calembour;

21° De la poudre d'Iris de Florence avec de celle qui est par morceaux, que l'on concasse le plus qu'on peut;

22° Une demi-once de poudre de Cypre;

23° Un bon quarteron d'estorax, parce que c'est ce qui soutient l'odeur du pot-pourri; il faut le rompre par petits morceaux;

24° Un bon demi-quarteron de benjoin bien concassé;

25° Quantité de pelure de citron bien mince en sorte qu'il n'y ait que le jaune, rompue par petits morceaux la pelure de cinq à six bigarrades;

26° Un peu de poivre blanc et un peu de poivre long concassé ;

27° Six muscades ;

Tout ce qui est par quart, tiers ou moitié, se doit mesurer sur la quantité de violette. Quand les herbes sont sèches, il faut y mettre, selon les années, plus ou moins d'eau de senteur ; beaucoup moins de fleur d'orange et de myrthe un peu moins ;

28° Un peu d'eau de roses, un demi-septier d'eau de reine de Hongrie.

29° Il faut fermer ledit pot avec trois ou quatre doubles de papier, le tout bien ficelé ; le remuer tous les jours avec la cuiller de bois ; ne se servir jamais ni de fer ni des doigts pour le remuer. Il faut le remuer chaque fois qu'on y ajoute quelque chose, afin que le tout s'incorpore ; il faut l'exposer au soleil du midi, le mois d'août ; l'ôter quand il pleut et pendant la nuit. Lorsqu'on voit *qu'il se pourrit bien*, on peut ne le remuer que tous les deux ou trois jours. On doit observer d'y mettre de l'eau de fleur d'orange et de myrthe quand il sèche trop. *Il faut mettre un morceau de fer à l'anse du pot pour le préserver du tonnerre.* A la Saint-Martin, il est en état d'être mis dans la faïence, parce que le grès le consomme trop.

Voilà bien des observations, mais on n'y peut réussir sans les garder bien exactement.

MANIÈRE DE L'EMPOTTER.

Si le pot a besoin d'être lavé, il faut le faire avec de l'eau de fleur d'orange, le frottant avec du coton ; jeter le tout et bien laisser sécher le pot, y mettre des grains de musc, frotter le dedans du pot avec un peu d'essence de clou, beaucoup d'essence de cédrat, de bergamotte et d'ambre gris, puis empotter avec la cuiller de bois. Il ne faut pas le presser, parce qu'il faut qu'il y ait du jus suffisamment, moyennant les eaux qu'on y ajoute qui sont seulement de fleur d'orange et de myrthe ; couvrir le pot de gros sel et jeter le reste des essences sur le coton qui aura servi à frotter le pot.

De temps en temps, lorsqu'on voit qu'il sèche trop, y mettre des eaux de fleur d'orange et de myrthe, des pelures de citron, et tous les étés y mettre quantité de fleurs d'orange sans éplucher, des roses muscades, œillets simples cramoisis et y ajouter autant de poignées de gros sel que d'ingrédiens.

MANIÈRE DE L'ENTRETENIR.

Il faut faire les mêmes observations que pour le composer ; verser l'ancien pot-pourri dans le même pot de grès, n'y mettre aucune herbe, mais de la violette, de la fleur de thym, de romarin, de mélilot, des œillets cramoisis, des roses muscades, des roses simples rouges, un peu de toutes les espèces de poudre, un peu d'eau

de roses et d'eau de reine de Hongrie; de la pelure de citron et de bigarrade; beaucoup d'eau de myrthe et plus d'eau de fleur d'orange : beaucoup de gros sel en le commençant et à chaque chose qu'on y met; du benjoin et plus d'estorax. L'empotter de la même sorte qu'un nouveau. Avoir soin de l'entretenir comme il est marqué ci-dessus.

Il faut employer du coton pour frotter le pot-pourri d'essence et le laisser dans le pot; il n'y aura aucun dommage.

Je continue :

« N° 1,520. — Du 20 septembre 1753.

« Envoyé à Crécy six commodes de bois d'acajou massif, garnies de boutons, entrées et chaussons dorés d'or moulu, avec leurs marbres de Flandre à 128 livres pièce, 768 livres.

« Douze tables à écrire de même bois, avec les pieds et boutons dorés d'or moulu, les cornets argentés et maroquin à 52 livres, 624 livres.

« Trente tablettes d'encoignures, même bois de 34 pouces de haut, avec les clous pour les poser, à 15 livres 10 sous, 468 livres.

« Une commode de 4 pieds et demi, pieds, boutons et rosettes dorés d'or moulu avec son marbre de Flandre, 265 livres.

« 4 paires de bras à trois branches, 3,600 livres. »

Combien cet objet devait être beau et de quelle valeur seraient aujourd'hui *« ces bras à trois branches »* qui coûtaient alors *3,600 livres*, ce qui représenterait de nos jours beaucoup plus de 10 mille francs! N'est-ce pas, Messieurs les connaisseurs, que cette fois on peut dire à bon droit, avec madame la Maréchale de Mirepoix, *que l'eau en vient à la bouche.*

« Deux soufflets à deux vents, 12 livres.

« Un gobelet de cristal de roche, 51 livres.

« Une branche d'un lustre d'en bas que l'on a ressoudé, remonté et argenté, 7 livres.

« Une glace des lanternes de la bibliothèque qui estoit cassée, 6 livres.

« Deux encoignures à jour, à pieds de biche, vernies, garnies en bronze doré d'or moulu, le dedans plaqué en bois satiné à fleurs, les marbres de brocatelle, 400 livres.

« 12 caisses, papiers, cordages et emballages, les voitures, journées d'un homme emmené *avec moi* et frais de voyage, 476 livres. »

« N° 1,688. — Du 23 janvier 1754.

« Six cuillers à café d'argent à filets et rouleaux, argent et façon, 60 livres.

« Avoir fait resaucer et mis à neuf quatre paires de bras à trois branches dorés d'or moulu venant de Crécy et Bellevue, 42 livres.

« Huit assiettes de Vincennes peintes à figures et guirlandes camaïeux pourpres à 30 livres, 240 livres.

« 12 assiettes de Vincennes, bord d'osier, peintes à fleurs à 18 livres, 216 livres ».

« Nº 1,778. — Du 23 mai 1754.

« Avoir été chercher à Versailles des papiers d'Angleterre et liqueurs : droits de remuage à la barrière et port, 6 livres 12 sous.

« Un plomb, poulie et cordon pour une lanterne, 5 livres.

« Avoir rétabli deux tours de nacre de perle, avoir refait une balustrade, recollé et nettoyé, 20 livres ; le port à Crécy, 24 livres. »

« Nº 1,794. — Du 2 juin 1754.

« Un gobelet de Vincennes couvert et soucoupe à figures, camaïeu bleu, les visages, pieds et mains coloriés, 48 livres.

« *Une tabatière d'or carrée, émaillée à rubans avec des branches de fleurs, 1,320 livres.*

« Un seau de porcelaine de Chine, avec les bords découpés (pour Crécy), 168 livres. — La caisse, emballage et port à Versailles, 9 livres. »

« N° 1,894. — Du 18 septembre 1754.

» Envoyé à Crécy 12 tables à écrire de bois d'acajou, garnies de chaussons unis, dorés d'or moulu, cornets argentés et maroquin, à 50 livres, 600 livres.

« Deux caisses, cordes, emballage et papiers, 43 livres.

» Le raccommodage d'une boîte d'or émaillé, 6 livres.

« Le port de porcelaines, envoyé chercher à Bellevue et la boîte pour porter à Crécy, 6 livres. »

« N° 2,174. — Du 6 juin 1755.

« Pour l'office de Crécy : 12 gobelets à anse et soucoupes de Vincennes peints à fleurs, huit à 12 livres, quatre à 10 livres, 136 livres ; — 2 pots à sucre, 30 livres ; — 12 gobelets blancs et soucoupes, 48 livres ; — 6 à litron, 24 livres ; — 6 à la Reine, 24 livres ; — 4 dits

Calabre 16 livres; — 4 pots à sucre, 20 livres; — 4 théières, 24 livres; — 2 boîtes, emballage des dites tasses et port à Versailles, 10 livres; — 4 aunes de rubans, 2 livres. »

« N° 2,181. — Du 14 juin 1755.

« Envoyé à Crécy, 2 brocs à 60 livres, 120 livres. — Deux dits petits, 48 livres. — 2 *bougeoirs d'acier,* 54 livres. — 12 cornets pour trictrac, 19 livres 10 sous. — Un damier polonais en cuir et ses dames en palissandre, 9 livres. — Deux douzaines de dés à 10 livres, 20 livres. — 2 douzaines d'Angleterre à 12 livres, 24 livres. — 2 tapis de toilette à 12 livres, 24 livres. »

« N° 2,757. — Du 22 mars 1757.

« Le raccommodage d'un cornet d'argent de Crécy, remis à Mme Duhalde, 2 livres. »

« N° 2,759. — Du 26 mars 1757.

« *Un cercle d'or et une glace pour une tabatière* où est le plan de Crécy, 33 livres. — La garniture en or émaillé, peinte d'oiseaux et plantes marines pour une tabatière et cuvette d'agate perfillée au retour du vieil or,

660 livres. — Une traverse d'or dans une boîte de laque, 84 livres. »

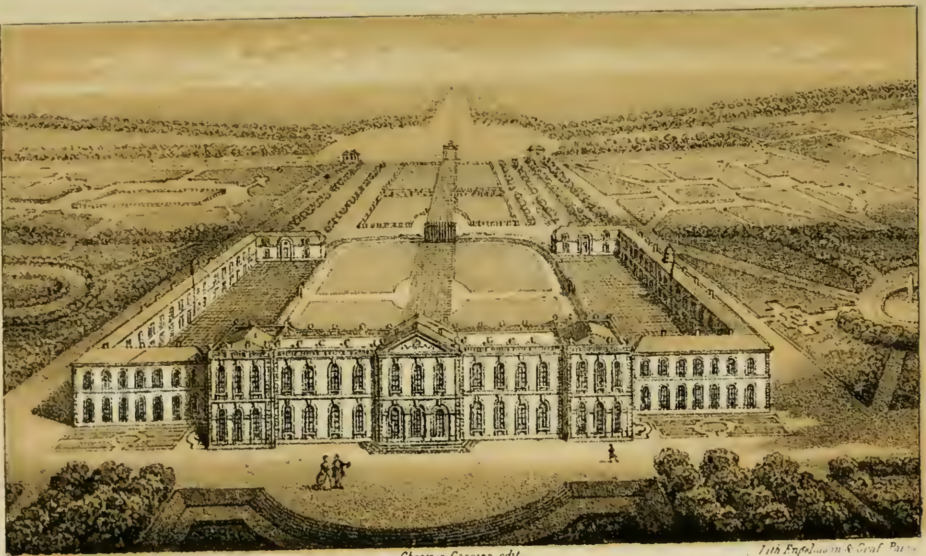
J'appelle ici votre attention, Messieurs, sur cette tabatière ornée de la vue de Crécy.

Malgré mes nombreuses recherches, pour trouver une vue ancienne de Crécy, je n'ai pu rencontrer qu'au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, *deux petites gravures* fort rares [1], au-dessous desquelles se trouve la note ci-après, de M. Joly, conservateur des Estampes, révoqué en 1793. Evidemment ces gravures sont celles pour lesquelles madame de Pompadour avait commandé la tabatière à cercle d'or le 26 mars 1757, à son orfèvre Duvaux :

« Château de Crécy, situé dans l'Isle-de-France, proche Dreux, et relevant de la terre de Rambouillet. M. le marquis de Crécy, lieutenant-général des armées du Roy, avait fait bâtir ce superbe château et en avait tiré le plus grand parti à cause des eaux qui en font l'ornement et qui, par leur étendue, occasionnent un aspect piquant et agréable à ce beau lieu. C'était ce qui avait excité madame la marquise de Pompadour à traiter de l'acquisition

[1] L'*Annuaire d'Eure-et-Loir* de 1854 contient ces deux vues du château de Crécy. La conservation des pierres nous a permis d'en faire un nouveau tirage et d'en orner cette notice.

CHÂTEAU DE CRÉCY



Chartres, Garnier, edit

VUE DU CHÂTEAU DU CÔTÉ DES JARDINS

(Dépose)

de cette terre avec M. le marquis de Crécy. Devenue propriétaire, elle y fit faire beaucoup d'augmentations et d'embellissements. Puis elle proposa à M. le duc de Penthièvre d'acquérir cette terre produisant 30,000 francs de rente en considération de ce qu'elle était enclavée dans la seigneurie de Rambouillet. Elle la lui vendit un million comptant et 100,000 livres en rente viagère que la France paya pendant quatre années que vécut madame de Pompadour après le traité (1760).

« Ces deux petites estampes sont rares. Elles ont été gravées pour servir à une tabatière appartenant à madame de Pompadour. Elles nous ont été données par M. le comte de Buschy en 1771. L'une est la principale entrée, l'autre la façade du côté des jardins. »

Nous sommes parvenus, Messieurs, dans le Livre-Journal, à la date du 22 septembre 1757, et vous y remarquerez le grand déménagement qui eut lieu depuis cette époque jusqu'au 10 octobre de la même année, sur l'ordre de madame de Pompadour, pour enlever de Crécy tous les tableaux et tous les objets de prix qui s'y trouvaient. Ce déménagement avait pour motif la tentative d'assassinat commise par Damiens sur le Roi, ainsi que les suites désastreuses de la guerre.

Le 5 janvier 1757, Damiens frappa Louis XV d'un coup de couteau au moment où ce prince sortait du château de Versailles pour monter en voiture et se rendre à Trianon. La blessure ne fut point dangereuse et Damiens saisi après cet attentat fut condamné à mort et écartelé en place de Grève, le 28 mars de la même année.

Laissons parler le Livre-Journal de Duvaux qui nous donne après cet attentat les détails du déménagement de Crécy :

« N° 2,882. — Du 22 septembre 1757.

« La quantité des caisses fournies, les façons de celles qui se sont faites à Crécy pour le transport des porcelaines, fayences, meubles, linge, y compris les fournitures de papier blanc et gris, les découpures de papier, ficelle, étoupe, cordages, les journées du sieur Delorme, layetier, celles de mon garçon, restés l'un et l'autre une semaine, de deux compagnons restés trois semaines pour les façons des susdites caisses, l'emballage du linge et dépenses et voyage et voitures, 985 livres. On tiendra compte des caisses que l'on reprendra. »

« N° 2,916. — Du 30 octobre 1757.

« Un port à *Champs d'un homme qui a porté la vaisselle d'argent de Crécy*, prise à l'hôtel de Paris, 6 livres. Les voyages et journées d'un garçon qui a esté à Champs pour clouer et ajuster deux panneaux de papier des Indes pour la garde-robe d'en bas, 8 livres. »

« N° 2,942. — Du 9 décembre 1757.

« 15 vases de porcelaine de France pour les plantes de fleurs rapportées de Crécy, les dits vases s'estant trouvés cassés, à 7 livres 10 sols pièce, 90 livres. 4 dits plus grands à 15 livres, 60 livres. Nettoyages et réparation des dits bouquets, le port à Versailles, 13 livres. »

« N° 2,946. — Du 10 décembre 1757.

« Transport à Champs du buste du Roy en marbre à deux hommes, 12 livres. »

Ainsi se termine le curieux et instructif Livre-Journal de Duvaux en ce qui touche le château de Crécy : *Transport du buste du Roi à Champs!* C'est là une sorte d'oraison funèbre. Le Roi s'éloignait de la favorite ; sans rompre complétement avec elle, il la négligeait, et elle en était réduite au marbre

représentant son royal amant qu'elle faisait transporter dans son château de Champs, bâti sur les dessins de Chamblin, et qu'on voit encore sur une des collines du département de Seine-et-Marne. Quelques années après, madame de Pompadour mourait (le 15 avril 1764) à l'âge de 44 ans : ses restes ne furent pas déposés, comme l'ont cru quelques habitants de Dreux, dans l'église des Capucins de cette ville, dont-elle était cependant une des bienfaitrices, mais dans un des caveaux de l'église des Capucines de Paris. Le jour de son convoi, il pleuvait à verse; Louis XV, qui derrière les rideaux de son appartement de Versailles regardait partir le cercueil, dit : « *Madame la marquise aura aujourd'hui un mauvais temps pour son voyage.* »

Et ce fut tout ce qui sortit du cœur du royal amant.

Les poëtes et les satiriques firent maints couplets sur cette femme célèbre, voici une sorte d'épitaphe qui courut Paris.

Ci-gît d'Etiole — Pompadour
Qui charmait la ville et la cour.
Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'amour et l'hymen n'ont pas tort,
Le premier, de pleurer sa vie,
Et l'autre, de pleurer sa mort.

Voltaire avait été plus galant; la surprenant un jour crayonnant une tête, il lui avait adressé ce joli quatrain :

> Pompadour, ton crayon divin
> Devrait dessiner ton visage :
> Jamais une plus belle main
> N'aurait fait un plus bel ouvrage [1].

[1] Voltaire. Beuchot, XIV, 408.



III

N terminant cette notice, que vous dirai-je, Messieurs, de ce qui reste du château de Crécy! Hélas, presque plus rien !

Il y a cependant encore dans l'église du village deux tableaux signés par Vien portant la date de 1750. Ils représentent les patrons de Crécy, saint Eloi et saint Jean-Baptiste. Ce dernier était le patron de Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour. Les vieillards de cette commune savent par tradition que le jour de la Saint-Jean on tirait de beaux feux d'artifice en l'honneur de la puissante dame du lieu « sur les *vertugadins de gazon* » qui entouraient le château et dominaient toute la con-

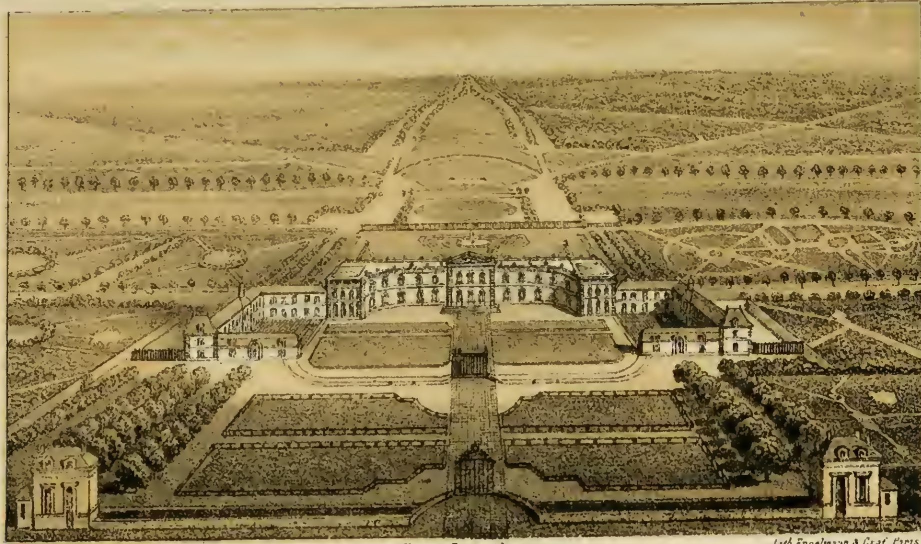
trée[1]. Des terrasses de ce palais on jouissait d'une admirable vue sur la vallée. On apercevait dans le lointain les hautes tours de votre belle cathédrale de Chartres qui fait l'admiration de tous les archéologues de l'Europe. Louis XV avait choisi ce beau lieu où il trouvait déjà un grand château bâti par M. de Crécy, parce qu'il rappelait à madame de Pompadour le riant site de Bellevue aux environs de Paris. Le peintre Desportes y avait travaillé longtemps et y avait fait de magnifiques peintures pour son premier possesseur. On a remarqué que Desportes, sans doute en bon souvenir de son séjour chez M. de Crécy, se plaisait à mettre dans ses horizons le clocher de ce village.

M. Lacase, généreux amateur qui a laissé au Louvre sa belle collection de tableaux, pensait, d'après ce qu'il a dit à M. l'abbé Haret, curé actuel de Crécy, qui l'a beaucoup connu, que *Brune* et *Blanche*[2], une des toiles de sa galerie, était un des dessus de porte de la salle à manger de la première construction de Crécy. Les parents de M. Lacase étaient propriétaires du grand bâtiment

[1] Voir sur Crécy, les Mémoires de la duchesse de Luynes, de madame du Hausset; Sainte-Beuve dans ses *Lundis;* Balzac dans son roman *Le Cousin Pauvre.*

[2] Noms des deux chiennes de chasse de M. de Crécy.

CHÂTEAU DE CRECY



F. Sorrieu, del.

Chartres Garnier édit

Lith Engelmann & Graf Paris.

ENTRÉE DU CHÂTEAU ET COUR D'HONNEUR

(Deposé)

appelé l'*Audience* où se trouvaient des peintures de Vanloo, et entre autres la *Justice* qui fut achetée par M. Lamésange, ancien maire de Dreux, et qui a été comprise dans sa vente [1]. L'Audience, grande maison à paratonnerre qui existe encore aujourd'hui, était l'ancien bailliage.

Le graveur sur pierre fine, Guay, venait souvent à Crécy où il avait son appartement particulier et son « *touret*. » C'est sous ses yeux et en partie à Crécy que madame de Pompadour qui avait, ainsi qu'on le sait, un véritable talent de dessinateur, a reproduit en gravure les belles pierres de Guay.

Le premier château de Crécy fut fort agrandi et embelli par madame de Pompadour. Les meilleurs artistes de son temps furent appelés pour le décorer, et entre autres Pigale pour les sculptures de l'intérieur et des jardins, ainsi que le peintre Vien, directeur de l'Académie de Rome. Ce dernier s'inspira de ses deux tableaux de l'église de Crécy pour ses autres peintures religieuses et particulièrement pour son saint Germain-l'Auxerrois de Paris.

Madame de Pompadour fit construire à Crécy

[1] Notre intelligent brocanteur de Dreux, le sieur Lamiray, avait acheté, il y a vingt ans, pour 350 francs, tout le mobilier de la chambre à coucher de madame de Pompadour qui fut revendu bientôt après, en Angleterre, pour une somme considérable.

une machine hydraulique, rappelant en petit celle de Marly, pour monter l'eau dans les bassins de son beau palais. C'est aujourd'hui l'ancienne filature de bourre de soie qu'un M. Poisson fonda et dont il avait commencé la première fabrication à Essonne.

Sa veuve y habite encore, et se dit, par son mari, parente de madame de Pompadour, au même titre que la famille Poisson, de Pithiviers, qui a donné un célèbre mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, membre du Bureau des Longitudes, pair de France, mort en 1840.

L'autel que fit construire madame de Pompadour, dans l'église, est consacré, ce qui est fort intéressant au lendemain de la grande cérémonie et manifestation chrétienne de Montmartre, au Sacré-Cœur de Jésus. Son tableau mérite l'attention des connaisseurs. L'autel dédié au Sacré-Cœur fut fait au temps où la reine Marie Leczinska obtint du clergé gallican l'autorisation de faire dire la messe sous l'invocation du Sacré-Cœur dans toute l'étendue du Royaume. L'autel de Crécy est donc, par cela même, un des premiers construits en l'honneur du cœur de notre Divin Maître. Cela prouverait assurément qu'au milieu même des désordres de sa vie, madame de Pompadour avait conservé la foi et de vrais sentiments religieux. On remarque encore dans les fenêtres de l'église de Crécy quel-

ques parties de vitraux de couleur aux armes de la marquise : *D'azur à trois tours d'argent, maçonnées de sable.*

Ainsi que nous l'avons vu précédemment et après l'attentat de Damiens, madame de Pompadour, voyant que ses séjours à Crécy devenaient une source de difficultés et de grandes dépenses pour l'Etat, se décida enfin à vendre cette terre à M. le duc de Penthièvre. Depuis quelque temps déjà, elle ne s'y plaisait plus à cause du grand éloignement où elle était de Versailles et de Paris.

Madame de Pompadour avait fondé à Crécy l'hôpital de Saint-Jean, dont les bâtiments appartiennent aujourd'hui à M. Langlois, ancien marchand de fer à Dreux. C'est en vendant pour cinq ou six cent mille livres de diamants que madame de Pompadour parvint à doter cet établissement dans lequel trente-deux hommes et seize femmes étaient soignés par des sœurs grises.

On a souvent contesté la fondation d'un hôpital à Crécy par madame de Pompadour. La vérité est que ce n'est pas à Crécy même que fut fondé cet hôpital. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les registres de l'état-civil de la commune de Saulnières : « Cette dame s'étoit proposé de faire un » hôpital du château de Majainville; mais y ayant » conduit Louis XV, roi de France, on persuada à

» ce monarque que ce bâtiment étoit caduc; ce
» qui détermina à en bâtir un sur la limite de cette
» paroisse et de celle de Couvé. Il est à croire que
» ce dessein fut pris pour ne pas donner lieu à se
» plaindre de ce qu'on transféroit le chapelain de
» Majainville pour la desserte de cette nouvelle
» maison. On affecta même de construire la cha-
» pelle dans le milieu du chemin qui vient de La
» Bélassière à Couvé, et on plaça la porte d'entrée
» de l'hôpital sur la paroisse de Saulnières. Ce fut
» donc pour cette construction que, le 1er juillet
» 1755, on abattit le château de Majainville, et au
» mois de septembre suivant on jetta les fonde-
» ments de l'hôpital. Le 28 septembre 1756, la cha-
» pelle fut bénite par maître Nicolas Châtel, curé
» d'Aunai, qui y célébra la messe pour la première
» fois le jeudi 30 de ce mois : ce fut la messe du
» Saint-Esprit, avec un discours d'actions de grâces
» et le *Te Deum*. On y rassembla des pauvres in-
» firmes, dont les premiers furent Catherine Barbé
» et François Voxeur, de cette paroisse. Ils furent
» tous servis par la dame de Pompadour et le mar-
» quis de Gontaut-Biron, à leur diner. Le nombre
» devoit être de 50 pauvres. Le sieur Charles-Gau-
» dence Collet, chapelain de Majainville, fut le
» desservant, et la maison fut régie par la dame
» Jeanne-Antoinette Villeneuve, veuve du sieur

» Delamare de Bordeaux, jusqu'au mois de sep-
» tembre 1757. Alors le domaine de Crécy passa
» entre les mains de S. A. S. Mgr Louis-Jean-Marie
» de Bourbon, duc de Penthièvre, le 20 septembre
» 1757, et l'hôpital fut confié à la conduite de six
» filles de la Charité, servantes des pauvres, tirées
» de leur communauté de Saint-Lazare de Paris. »

Madame de Pompadour était vraiment bienfaisante et généreuse : je trouve dans le manuscrit de ses dépenses publié par M. Le Roi, bibliothécaire à Versailles, *qu'elle fit à Crécy, en deux fois, quarante-deux mariages à l'occasion de la naissance des princes, et qu'elle dota mari et femme à raison de 300 livres et 200 livres pour habit, soit, 21,000 livres.*

Ce n'est pas seulement à Crécy que madame de Pompadour fit de ces sortes de mariages. A la date du 5 octobre 1751, nous trouvons dans les archives de la commune de Boissy-en-Drouais la mention du mariage de Toussaint Hublet et de Catherine Toutain, cette dernière « du nombre des quatorze
» filles dotées par madame la marquise de Pompa-
» dour, dame de cette paroisse, en réjouissance de
» la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. »

Dans les registres de la paroisse de Saint-Pierre de Dreux, nous lisons la notice suivante :

« Pierre Michel, tisserand, et Marie-Marguerite » Leblanc, furent mariez le 9 novembre 1751, do- » tez et habillez par madame la marquise de Pom- » padour, dame du château de Crécy, en réjouis- » sance de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne : » pour lequel mariage on a payé un louis d'or de » 24 livres au curé et une médaille d'argent pesant » environ 4 livres, avec cette inscription *Naissance* » *de Mgr le duc de Bourgogne, 1751,* et le buste de » Louis XV, son ayeul, âgé de 42 ans. Ladite dame » avoit déjà doté et habillé plusieurs garçons et » filles dans toutes ses paroisses de Créci, pendant » le voyage du Roy audit château, à la fin du mois » de septembre. »

Les mêmes registres nous fournissent encore l'énumération des titres officiels de madame de Pompadour et quelques détails intéressants sur les fêtes célébrées pour la convalescence du Dauphin : « Le » samedy 9 septembre 1752, voyage du Roy au » château de Créci, et le 12, feu d'artifice sur l'eau » en réjouissance de la convalescence de Mgr le » Dauphin, et le 13, *Te Deum* dans l'église de » Couvé, et 8 mariages dotez par très-haute et » très-puissante dame Jeanne-Antoinette Poisson, » marquise de Pompadour, baronne de Brette, la » Rivière et Saint-Cyr-la-Roche, dame de Crécy,

» Couvé, Tréon, Aunay, Garancières, Le Boullay-
» des-deux-Eglises, Saint-Rémi-sur-Avre, Boissy-
» en-Drouais et autres lieux. »

Son testament, que nous publions, nous donnera une nouvelle preuve de sa générosité :

Je, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles-Guillaume Le Normand, écuyer, ai fait et écrit mon présent testament et ordonnance de ma dernière volonté, que je veux être exécutée en son entier.

Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, de m'accorder la grâce d'en faire pénitence et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, espérant apaiser sa justice par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ, mon Sauveur, et par la puissante intercession de la Sainte Vierge et de tous les Saints et Saintes du Paradis.

Je désire que mon corps soit porté aux Capucins de la place Vendôme à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église. Je laisse à M. Collin, en reconnaissance de son attachement à ma personne, une pension de 6,000 livres, à M. Quesnay 4,000 livres, à M. Nèsmes 3,000 livres, à Leflore, piqueur, 1,200 livres.

A mes trois femmes, à mademoiselle *Jeanneton*, à

mes trois valets de chambre, cuisiniers, officiers, maître-d'hôtel, sommelier, concierge de chaque maison, le revenu à 10 pour cent du fonds de 500 livres, et pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple : madamoiselle Labatty est à moi depuis 12 ans, si je mourois en ce moment, on lui pairoit 6,000 livres de rente viagère, faisant douze fois cinquante, à dix pour cent de 500 livres de fonds, attendu que chaque année de service il lui sera augmenté 50 livres de plus.

Je laisse à mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femmes de garde-robe et de basse-cour, le fonds de 300 livres, dont on leur payera le revenu en suivant la même méthode que je viens d'expliquer dans l'article précédent.

Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point compris dans les deux articles ci-dessus nommés, 150 livres en fonds, dont il leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus.

Plus j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant auront leur pleine exécution. Plus, je donne à mes deux femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde-robe en habits, linges, hardes, y compris les dentelles.

Plus je donne à ma troisième femme de chambre une gratification de 300 livres, non compris sa rente viagère. Plus, à la femme de garde-robe servant journellement auprès de ma personne, 1,200 livres de gratification, non compris sa rente viagère.

Plus à mes trois valets de chambre, chacun 3,000 livres de gratification.

Je supplie le Roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits fils [1]. Je désire que ce soit pour monseigneur le comte de Provence.

Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Guay, soit bracelets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées.

Quant au surplus de mes meubles et immeubles, biens de quelque nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à Abel-François Poisson, marquis de Marigny, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel, et en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers et ses enfants.

Je nomme pour exécuteur de mon présent testament M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos pour pourvoir au payement exact de toutes les pensions viagères par moi léguées, et, au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptants qui proviendront de la vente

[1] Le palais de l'Elysée.

de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisitions de fonds ou rentes, dont les revenus serviront à acquitter les dites pensions viagères, comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos et aux appointements qu'il lui fixera, pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le payement des dites pensions viagères à chacun des dits légataires; lesquels, au moyen de la dite délégation et destination, ne pourront rien prétendre ni avoir aucun privilége ni hypothèque sur tous les autres biens de ma succession.

Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il la doit regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. — Je le prie d'accepter deux de mes bagues, l'une, mon gros diamant couleur d'aigue marine, l'autre, une gravure de Guay représentant l'*Amitié*[1]. Je me flatte qu'il ne s'en défera jamais, et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

Fait à Versailles, le 15 novembre 1757.

JEANNE-ANTOINETTE POISSON,
Marquise de Pompadour.

[1] Un groupe de Pigalle représentant *l'Amour et l'Amitié* et qui avait été fait pour madame de Pompadour, se trouve actuellement (dit M. Tarbé dans la vie et les œuvres de J.-B. Pigalle) au ministère des affaires étrangères, à Paris.

Au dos est écrit :

Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Marigny, ma terre du marquisat-pairie de Ménars et ses dépendances, et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles, et toujours à l'aîné. S'il n'a que des filles, la substitution n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

Au cas de mort de mon frère sans aucune postérité, je mets en son lieu et place, et aux mêmes conditions, M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers.

A Versailles, le 30 mars 1661.

JEANNE-ANTOINETTE POISSON,
Marquise de Pompadour.

Codicille dicté par madame de Pompadour :

Ma volonté est de donner, comme marque d'amitié pour les faire ressouvenir de moi, aux personnes suivantes :

A madame du Roure, le portrait de ma fille en boîte garnie de diamants. Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle lui fera resouvenir de l'amitié que j'avais pour madame du Roure.

A madame la maréchale de Mirepoix, ma montre neuve de diamants.

A madame de Châteaurenaud, une boîte du portrait

du Roi, garnie de diamants, qu'on devait me livrer ces jours-ci.

A madame de Choiseul, une boîte d'argent garnie de diamants.

A madame la duchesse de Gramont, une boîte avec un papillon de diamants.

A M. le duc de Gontaut, une alliance couleur de rose et blanche de diamants enlacée d'un nœud vert, et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée.

A M. le duc de Choiseul, un diamant couleur aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et un gobelet.

A M. le maréchal de Soubise, une bague de Guay représentant l'*Amitié;* c'est son portrait et le mien, depuis vingt ans que je le connois.

A madame de Vamblemont, ma parure d'émeraudes.

Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon testament, je prie mon frère d'y pourvoir et je confirme mon testament; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte et que j'ai fait écrire par M. Collin, n'ayant que la force de le signer.

A Versailles, le 15 avril 1764.

La marquise de POMPADOUR.

Le même jour, madame de Pompadour expira, âgée de quarante-deux ans et demi, après avoir

reçu le curé de la Madeleine de La Ville-l'Évêque, qui était venu, de Paris, pour la voir.

Le duc de Penthièvre conserva peu de temps Crécy, et ce furent les Montmorency-Luxembourg qui achetèrent cette propriété et la gardèrent jusqu'à la Révolution.

Le duc de Montmorency-Luxembourg fonda l'hôpital de Saint-Louis, dont les bâtiments existent encore aujourd'hui et furent habités après 1830 par M. de Nesle, ancien gouverneur des pages du roi Charles X, et par ses filles mesdames de Chanterac et d'Affrinque. Les registres de la paroisse contiennent la signature de madame la princesse de Lamballe qui habita Crécy pendant que cette demeure royale appartenait à son beau-père, le vertueux duc de Penthièvre.

Florian passa également plusieurs étés à cette époque chez son auguste protecteur. Le duc de Penthièvre l'avait nommé, à l'âge de treize ans, son huitième page, et on raconte que pour se faire bien voir de ses camarades, il dépensa une partie de son argent en café, en liqueurs, et qu'il en gagna « une maladie assez sérieuse, » ce qui lui valut les sages remontrances de son bon protecteur.

Du reste, *le naïf* Florian n'était pas, comme on l'a peint souvent « *le timide et mélancolique berger*

Florian; » il aimait assurément beaucoup la campagne, mais il ne détestait pas les plaisirs de la ville, et plein de franchise, il avoue dans ses Mémoires que, comme son aïeul, qui dépensait son bien « avec les femmes et les maçons, » il avait été assez heureux pour posséder, avant l'âge de dix-sept ans, une maîtresse, un coup d'épée et un ami.

Tout cela n'était guère innocent, mais homme de bien il s'arrêta à temps, travailla beaucoup en s'amusant tout autant. Sa traduction de *Don Quichotte* eut un succès mérité ainsi que quelques-unes de ses pièces de théâtre, et ses fables, souvent inspirées durant ses séjours à Crécy et à Anet, sont vraiment charmantes.

Contre ses désirs, il fut enterré dans la petite ville de Sceaux. Il avait fait cependant à l'avance cette jolie épitaphe, *pour les bergers attendris* qui viendraient jeter des fleurs sur sa tombe, auprès du grand alisier de son village :

Dans cette demeure tranquille
Repose notre bon ami;
Il vécut toujours à la ville,
Et son cœur fut toujours ici.

Le pauvre Florian fut surpris par la mort en sortant des prisons de la Conciergerie, après le 9 thermidor.

En 1793, le château de Crécy fut presque pillé et dévasté. On vendit les meubles, boiseries, tableaux et sculptures de cette somptueuse résidence. Ce qui restait des produits de Sèvres si estimés de la marquise, des anciennes faïences de Rouen aux armes de Pompadour, de Penthièvre et de Montmorency-Luxembourg fut brisé, dispersé ou vendu dans le pays. C'est ainsi que les amateurs d'art trouvèrent pendant longtemps, disséminés dans les villages voisins, les fragments les plus précieux de ces richesses accumulées depuis près de cent cinquante ans dans le palais de Crécy.

Aujourd'hui le voyageur qui va visiter ce beau séjour de la maîtresse de Louis XV n'y rencontre plus une pierre du château. Les hospices, les fondations religieuses ont disparu dans la tourmente révolutionnaire, et ce pays que la tradition a toujours désigné comme un des lieux les plus sains de France pour les malades, et où la charité avait construit deux hospices, est aujourd'hui un simple village sans renom; les bâtiments de ses hôpitaux sont devenus des maisons bourgeoises, par suite de ces sanglantes révolutions de notre pays qui ont toujours semé après elles la ruine et la destruction de toute fondation pieuse. On ne trouvera même plus à Aunay les prétendus éventails de madame

de Pompadour, ainsi que le dit Balzac dans son roman du *Cousin Pauvre*.

Si les habitants de Crécy connaissent à peine le nom de Pompadour, leurs enfants dansent et chantent encore cette ronde populaire que composa à Crécy madame de Pompadour, fort bonne musicienne :

> Nous n'irons plus au bois,
> Les lauriers sont coupés,

charmante mélodie qui a accompagné nos premiers pas dans la vie.

Si l'on a pu avec raison flétrir sous certains rapports le nom de la belle marquise, nous, du moins, qui nous rendons parfois de Dreux à Crécy, nous n'oublierons pas que c'est grâce à elle que nos communications sont si faciles. Le pont de Saint-Léonard, autrefois si étroit qu'une voiture pouvait à peine y passer, fut rétabli tel qu'on le voit aujourd'hui pour le voyage du Roi à Crécy, au mois de septembre 1751. Pour le même voyage, fut achevé le nouveau chemin, depuis Saint-Thibaut jusqu'au château de Crécy, chemin qui avait été commencé en 1749.

Le curieux ou l'amateur de céramique ne rencontrera plus à Crécy aucun objet qui le récompense de ses recherches. Tout a été emporté, tout a

disparu, et si l'on veut encore un souvenir de cette femme si célèbre par sa beauté et par son goût passionné et intelligent pour les arts, il faudra, Messieurs, cueillir, au milieu des ronces et au risque de s'ensanglanter les mains, les jacinthes et les roses des anciens parterres de madame de Pompadour. Seuls à Crécy ils restent encore pour attester l'élégance de cette femme qui avait donné la mode et le goût des belles choses, et qui, comme vous, avait la passion des arts et une connaissance approfondie de ces œuvres remarquables que l'antiquité nous a léguées et que nous conservons si précieusement dans nos musées.

Nous ne pouvons donc vous proposer de faire avec nous un voyage à Crécy pour voir des ruines qui n'existent pas, mais nous vous demanderons la permission de terminer notre récit par d'intéressants petits portraits de cette charmante maréchale de Mirepoix, qui participait si bien à l'éclat de la vie de Crécy et qui, comme nous l'avons vu plus haut, mangeait de si bon cœur, avec son amie la marquise de Pompadour, sur le chemin de Paris à Crécy, de si belles cerises, au grand ébahissement des passants et des bourgeois de la ville de Dreux!

Cette séduisante femme, dont on pourrait dire d'elle ce qu'on disait alors de la duchesse de Luynes *qu'Elle était née aussi raisonnable que les*

autres tâchent de le devenir, était de toutes les parties intimes de Crécy.

Madame de Pompadour l'aimait beaucoup et sincèrement; Montesquieu avait été fasciné « *par sa grâce tranquille et son aimable vertu.* » Walpole disait d'elle que son esprit était excellent dans le genre utile, mais qu'elle pouvait l'être également, quand il lui plaisait, dans le genre agréable. « Ses manières sont froides, mais fort honnêtes et elle cache qu'elle est de la maison de Lorraine [1], mais sans l'oublier jamais elle-même. Personne en France ne connaît mieux le monde et personne n'est mieux avec le roi. »

Le président Hénault, de son côté, s'exprime ainsi à son égard :

« La reine avait véritablement du goût pour madame de Mirepoix, tout lui plaisait en elle; sa figure qui annonçait l'honnêteté de son âme; son esprit, qui était naturel, fin et délicat; son caractère doux, ferme, généreux; une manière d'agir

[1] Née de Craon, sœur du prince de Beauveau, veuve du prince de Lixin, de la maison de Lorraine, tué en duel par Richelieu, son beau-frère, à la tranchée de Philippsbourg en 1734, elle avait épousé, en secondes noces, Pierre de Lévis, maréchal marquis de Mirepoix, ambassadeur à Vienne et à Londres, mort le 25 septembre 1757.

qui, dans les choses douteuses, ne craignait point la censure parce qu'elle n'était jamais déterminée que par le devoir ; une tranquillité sur les reproches qu'on pouvait lui faire qui annonçait la sécurité d'une conscience éclairée... »

On conçoit quel intérêt avait madame de Pompadour à obtenir l'amitié d'une si excellente personne ; c'était s'honorer devant le public et aux yeux du roi même.

Madame du Deffand, qui avait un jugement fin et délicat et qui était très-liée, comme madame de Pompadour, avec madame de Mirepoix, a aussi fait l'éloge de cette charmante dame.

« Madame de Mirepoix est timide, écrivait-elle, » mais sans avoir l'air embarrassé, sans jamais » perdre la présence d'esprit ni ce qu'on appelle » *l'à-propos*, sa figure est charmante, son teint » éblouissant ; ses traits, sans être parfaits, sont si » bien assortis, que personne n'a l'air plus jeune » et n'est plus jolie. Elle n'aime pas les flatteurs, » ni moi non plus. Le désir qu'elle a de plaire res- » semble plus à la politesse qu'à la coquetterie ; » aussi les femmes la voient sans jalousie, et les » hommes *n'osent* en devenir amoureux. Son main- » tien est si sage, il y a quelque chose de si pai- » sible et de si réglé dans toute sa personne, » qu'elle imprime une sorte de respect et interdit

» toute espérance bien plus qu'elle ne pourrait » faire par un air sévère et imposant. »

Ce portrait de madame de Mirepoix est un petit chef-d'œuvre de charme infini et de ton parfait, on aime à l'appliquer à ces grandes et nobles figures que l'on rencontre si rarement dans le monde et auxquelles on se fait honneur d'être attaché « *par la grâce tranquille et l'aimable vertu.* »



APPENDICE



I.

EXTRAIT DU

MÉMOIRE DES FOURNITURES, FAITES POUR LE THÉATRE DES PETITS APPARTEMENTS DU ROY, SOUS LES ORDRES DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE EN 1747 ET 1748[1], EN CE QUI CONCERNE LES COSTUMES DE MADAME DE POMPADOUR.

ÉTAT

des habits faits pour les balets des petits appartemens.

ISMÈNE.

Balet représenté le 20 décembre 1747.

Ismène, *madame la marquise de Pompadour.*

Fait à neuf un habit de taffetas bleu, garny de gazes brochées et blondes. La jupe, le corps, la petite jupe et la mante doublés de florance blanc . . 475 livres.

[1] Ce manuscrit, découvert par M. Jules Cousin, à la bibliothèque de l'Arsenal, a été publié pour la première fois par M. Campardon. (*Madame de Pompadour et la cour de Louis XV au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, H. Plon, 1867, in-8°)

MISIS.

Balet représenté le 13 janvier 1748.

Eglée, *madame la marquise de Pompadour.*

Fourny seulement un chapeau de paille doublé de blanc, garni de fleurs . . . . 10 livres.

ALMASIS.

Balet représenté le 26 février 1748.

Almasis, *madame la marquise de Pompadour.*

Fait à neuf un habit à l'asiatique, la jupe de taffetas rose, brodée en découpures argent, le devant de la juppe de taffetas blanc brodé en découpures de taffetas rose, liseré d'argent. Le corset de canevas couvert de taffetas rose, garny de réseaux argent; un large réseau argent festonné sur la juppe, la draperie du corps et de la juppe, et la mante sur la hanche et sur l'épaule de taffetas blanc imprimé argent, garnies de réseaux argent et de fleurs de taffetas découpé de différentes couleurs et façons . . . . 664 livres.

On trouve ailleurs le costume d'Almasis ainsi indiqué :

Une grande jupe croisée à la grecque de taffetas roze bordée argent garnie d'un grand rezeau argent, bas de jupe blanc brodé roze. Corset roze avec rezeau argent.

RAGONDE.

Balet représenté le 27 février 1748.

Colin, *madame la marquise de Pompadour*.

Un volant de taffetas blanc garny de découpures roses. La veste rose garnie en découpures blanches. Première jupe de taffetas blanc, découpures roses. Deuxième de taffetas rose, découpures blanches. Les nœuds des manches et de la taille. Un collier de ruban rose à pente. Un chapeau de taffetas blanc garny de découpures roses. Rubans et rosettes roses. 298 livres.

Ragonde, *M. de Sourches*.

Avoir remis à sa taille l'habit et le corset, fourny un tablier de gaze brochée garny en découpures blanches, un grand mouchoir de col de gaze d'Italie garny de blonde, la coeffure de gaze en blonde garnie de ruban feu, le collier et les bracelets de ruban feu; et façon . . . . 90 livres.

Un chignon pour M. le marquis de Sourches, pour le rolle de *Ragonde* . . . . 4 livres.

ÉRIGONNE.

Balet représenté le 21 février 1748.

Erigonne, *madame la marquise de Pompadour*.

Fait faire un corset de toile couvert de taffetas blanc garny de réseaux argent, la draperie et le mancheron

de taffetas blanc imprimé argent et garnis de fleurs découpées . . . . 56 livres.

LA VUE.

Balet représenté le 28 mars 1748.

L'Amour, *madame la marquise de Pompadour.*

Zéphir, *madame Marchais.*

Deux habits, les corps de taffetas rose, tonnelets ditto rose tamponnés de gaze d'Italie, garnis en découpures de taffetas rose, chenille argent, draperies d'étoffe brillante argent, bouffettes de taffetas bleu imprimé argent, jupe d'étoffe brillante argent, bouffettes de taffetas rose garnies de réseaux argent et chenille argent. Un collier et le nœud des cheveux, lassures et brodequins, cy . . . . 710 livres.



II.

EXTRAIT DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES HABITS ET USTANCILES DU THÉATRE DES PETITS APPARTEMENS SOUS LA GARDE DE MADAME SCHNEIDER, FAIT EN L'ANNÉE 1749.

LE PRINCE DE NOISY.

LE PRINCE DE NOISY, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit à la grecque en long de brillant d'argent peint en dessin courant, armures de gaze d'or bouillonnée garnie de plumes nuées, manches et pièce de dessous de moire d'Angleterre argent avec agréments d'or, mante de gaz d'or chamarrée et bordée de rézeaux argent, doublée de taffetas vert d'eau, écharpe en ceinture de même taffetas, garnie en rézeau d'argent et frange à graine d'épinard, chaussure et brodequins. 1 habit fait à neuf.

Dans cette pièce du PRINCE DE NOISY, madame de Pompadour avait introduit *Un Druide*, qui était *M. le chevalier de Clermont.* — Dans notre

bonne ville de Dreux, si pleine des souvenirs druidiques, on sera peut-être curieux de savoir l'accoutrement de ce haut personnage sur le théâtre de madame de Pompadour à la Cour de Versailles; le voici; il ne doit cependant pas être très-conforme à celui que devait porter le célèbre M. Dryus; on en jugera :

« Grande veste de dessous de brocart vert et or à colonnes, estomac et pièce d'en bas de brillant argent, le tout garni d'une frange d'or à graine d'épinard, les manches comme la veste. Grande robe de dessus de moire argent bordée de deux grandes armures : l'une de brocard vert et or, l'autre de brillant d'or, le tout bordé d'un large galon d'or; caractères magiques de chenille cerise sur lesdites armures la susdite robe doublée de moire d'or. Ceinture d'étoffe feu à bande de brillant d'or, garnie de franges d'or à graine d'épinard. Autre ceinture, pour le même habit d'étoffe verte à bandes de brillant d'or.

Il y avait aussi un grand-prêtre Druide (M. le vicomte de Rohan) qui était ainsi costumé, non pas comme *Crothus* ou un Durocassien quelconque bien lettré de l'époque :

Vêtement de dessous de brillant d'argent et bordé de deux armures d'or et orné de *mosaïque* brisée de bandes vertes et or en brillant; petite veste de dessous d'étoffe verte, à bandes de brillant d'or, ornée d'une

très-grande frange d'or à graine d'épinard et jasmin surdorée, les manches même étoffe que la petite veste; grande robe de dessus de moire d'argent, bordée d'une très-large armure de brillant d'or bordée de grande milleraye d'or, doublée moire d'or. Etolle par dessus la dite robe de brillant d'argent *peint en feuilles de chêne*, galonnée de deux galons et entre deux de paillettes d'or, terminée par une grande frange à graine d'épinards surdorée, gros cordon d'or tenant ladite étolle et les manches de la robe avec dix gros glands d'or *à jasmin surdorés.*

A la bonne heure, cette fois madame de Pompadour n'oublia pas *la feuille de chêne* sans laquelle, nous autres *Carnutes*, nous ne reconnaissons pas *les grands-prêtres* de notre belle forêt de Dreux, mais pourquoi y introduire *le jasmin?* C'est un mystère que les auteurs *Kimmériens* ne nous révèlent pas.

Enfin, toujours d'après madame de Pompadour, qui enseignait ce me semble l'histoire des Gaules à sa manière, voici le costume des simples Druides, à la tête desquels se trouvait M. le marquis de Courtenvaux :

Corps, petites et grandes basques de brillant d'argent, ventre et les dites basques *garnis de mosaïque en milleraye* d'or et bordés d'armures de brillants d'or, ornées de rezeau d'or et les basques attachées par des

doubles cordons d'or ou pendent des glands aussi d'or. Les montans et épaulières du corps de brillant d'or en bouffettes et grandes manches de prêtre de moire d'or garnies de rezeau, franges et glands d'or. Le tonnelet de moire d'Angleterre, avec armures au pourtour de brillant d'or festonnées et bordées de milleray d'or et rezeau. Culotte de moire d'Angleterre, argent avec armures de brillant d'or.

Décidément avec des Druides aussi badins et coquets, il y avait de quoi tourner la tête de toutes les dames de France et de Navarre !

RAGONDE.

Colin, *madame la marquise de Pompadour.*

Veste et juppe de tafetas roze, découpure blanche, bombet et petite juppe de taffetas blanc, découpure roze.

LA SURPRISE DE L'AMOUR.

Uranie, *madame la marquise de Pompadour.*

Juppe de taffetas bleu imprimé et brodé en paillettes d'étoiles d'argent grandes et petites, en guirlande doublée de toille de Lyon, la dite jupe bordée d'un large rézeau argent. Draperie volante sur le corps et sur la jupe de moire d'Angleterre argent garnie de rezeau ar-

gent chenillé bleu, doublure de taffetas blanc, mante de taffetas bleu imprimé en étoilles d'argent et bordée d'un grand rezeau argent.

Le corps est le même que celuy de l'habit de Vénus.

Venus, *madame la marquise de Pompadour.*

Corps et basques d'étoffes bleüe en mosaïque argent garnis de rezeau argent chenillé de bleu. Mante de taffetas bleu imprimé argent, bordée de festons de taffetas peint garnis de rezeau argent chenillé bleu. Grande queue d'étoffe bleüe à mosaïque argent, garnie de rezeau argent chenillé bleu, doublée de toile; la dite queue dépendant de l'habit pour la faire servir dans les rolles de princesse. Jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint garnis de rezeau d'argent chenillé bleu, et enroulements de double rezeau argent chenillé bleu avec rozettes de ruban bleu chenillées argent et garnies de franges d'argent.

TANCRÈDE.

Herminie, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit oriental, grande robe en doliment, de satin cerise, corset pareil; le tout garni d'hermine découpée appliquée en dessin de broderie; jupe de satin bleu peinte en broderie d'or avec paillettes et frisé d'or, bordée d'un milleraye d'or; la dite jupe doublée de toile.

FRAGMENTS DES ÉLÉMENTS ET DE BEAUCIS.

Vestale, *madame la marquise de Pompadour.*

Corset et juppe fonds de toille couverts en totalité de gaze d'Italie plissée et formant grandes basques ornées de rezeau argent, nœuds dudit rezeau et grands glands de frange argent.

Mante, ceinture et cézarine de satin pourpre doublées de même, garnies de rezeau argent, glands d'argent à la ceinture.

ACTE DE LA TERRE.

Pomone, *madame la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc, peinte en grandes guirlandes de fleurs et fruits.

La mante de taffetas blanc garnie et chamarrée de grand rezeau argent chenillé vert recouvert de bouffettes de satin cerise.

Un petit paquet de bouffettes de satin cerise pour servir au corset de cet habit.

Basques de taffetas blanc avec groupes de fruits peints garnies en plein de grand rezeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de gaze rozée verte et argent.

La mante et les basques doublées de taffetas cerise.

ACIS ET GALATHÉE.

PROLOGUE DE PHAÉTON.

GALATHÉE, *madame la marquise de Pompadour.*

Grande jupe de taffetas blanc peinte en rozeaux, coquillages et jets d'eau, avec broderie de frisé d'argent, bordée d'un rezeau chenillé vert, corset de taffetas roze tendre; grande draperie drapée de gaze, d'eau, argent et vert, à petites rayes, avec armures d'une autre gaze d'eau, bracelets et ornements du corps de la même gaze d'eau, garnis de rezeau argent chenillé vert.

La mante de gaze verte et argent à petites roses, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau, la mante et la draperie doublées en plein de taffetas blanc.

Tout le vêtement était orné de glands et barrières de perles dont partie a été prise à loyer.

FRAGMENTS DE JUPITER ET EUROPE, DES SATURNALES ET DE ZÉLIE.

EUROPE, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit de princesse. Le même que celui de *Vénus*, dans la SURPRISE DE L'AMOUR.

ZÉLIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc peinte en feuillages et argent, avec campanne de mosaïque en penture et paillettes.

Corset de taffetas blanc garni de rezeau, chenillé vert et bouffettes de gaze rayée verte et argent. Grande draperie de taffetas tigré avec armures et montans de gaze rayée verte et argent, pincée en bouffettes avec rozettes de chenilles vertes et argent, doublée de taffetas chair. Mante de taffetas tigré, doublée de *taffetas chair.*

HABITS DE COMÉDIE.

HABIT DE PETITE FILLE.

Madame la marquise de Pompadour.

Un corps de robe et jupe de taffetas bleu, grands festons en volants de gaze brochée, avec pompons de taffetas bleu et jaune.

Un domino de taffetas blanc garni de fleurs.

Une jupe et un manteau troussé de satin blanc, garnie en découpure cerise.

Une jupe et son manteau troussé de cannelé broché en fleurs.

HABIT DE PAYSANNE.

Madame la marquise de Pompadour.

Un corset, jupe et basques de taffetas blanc, garnis de découpures bleües.

On trouve encore dans le manuscrit publié par M. Campardon plusieurs indications qui intéressent madame de Pompadour :

Un corset de taffetas roze garni de rezeaux argent.

Un corps de baleine piqué de taffetas blanc, doublé de même.

Un panier de rôles tout de baleine, en taffetas blanc.

Un panier de danseuse, de canne, couverte de toile.

Une paire de hanches de baleine.

Une chaussure à la romaine de damas blanc, talons de damas rose.



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE XVI AOUT M DCCC LXXVI

Et tiré à 208 Exemplaires :

200 Exemplaires sur papier vergé ;

(100 Ex. seulement seront mis dans le commerce)

8 Ex. sur papier fort vergé. (Réservés.)



Exposition universelle 1867



Médaille d'argent

IMPRIMERIE

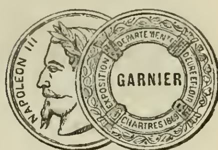
DE

GARNIER

Rue du Grand-Cerf, 11

A CHARTRES

Exposition départementale 1869



Médaille d'or

LIBRAIRIE PETROT-GARNIER

Place des Halles, 16 & 17, à Chartres.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'AMATEUR D'EURE-ET-LOIR

Imprimée sur papier vergé écu.

Cette collection, d'un nombre de volumes indéterminé, à laquelle j'ai cru devoir donner le nom de *Bibliothèque de l'Amateur d'Eure-et-Loir*, sera toute spéciale à notre département.

Commencée il y a plusieurs années, elle occupe maintenant, par la quantité des volumes qui la composent, une place assez importante dans la Bibliographie beauceronne, place que le temps verra s'accroître encore. A des œuvres inédites d'écrivains nés dans le pays ou que leur destinée doit nous faire considérer comme étant des nôtres et qu'elle s'est empressée d'ac-

cueillir, sont venues s'ajouter plusieurs réimpressions d'ouvrages ou de petits écrits connus seulement par de rares exemplaires ayant échappé à la destruction.

Des documents intéressants qui n'existent qu'à l'état de manuscrits ont aussi fourni leur contingent à l'œuvre entreprise. D'autres emprunts seront faits encore à nos dépôts publics, ils nous aideront à glorifier notre cher pays et à faire connaître l'histoire de son passé qui, jusqu'alors, avait été si peu étudié.

Le tirage très-limité de la plupart de ces publications a déjà fait des raretés de plusieurs, et le nombre des amateurs qui en possèdent la collection complète est des plus minimes. Le moment ne tardera pas d'arriver où d'autres de ces petites plaquettes, regardées aujourd'hui avec indifférence, ne se rencontreront plus que dans des cabinets de bibliophiles et ne reparaîtront que lorsque la mort viendra livrer leurs riches dépôts au feu des enchères.

Garnier.





BIBLIOTHÈQUE

DE L'AMATEUR D'EURE-ET-LOIR.

FORMAT PETIT IN-8° SUR PAPIER VERGÉ.

L'AGRICULTURE DANS LA BEAUCE EN L'AN II. Correspondance du citoyen Villeneuve avec l'administration du département d'Eure-et-Loir, publiée d'après les manuscrits existant aux Archives, par M. LUCIEN MERLET. 1 vol. (épuisé).

ÉTUDE SUR LES ANCIENS REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL, et en particulier sur ceux de la ville de Chartres, par M. LUCIEN MERLET. 1 vol. (épuisé).

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DE COULOMBS, rédigée d'après les titres originaux, par M. LUCIEN MERLET. 1 vol., orné de 12 grav. sur bois et de blasons. . 8 fr.

Tiré à 260 exempl. pap. vergé ; 15 vélin azuré ; 12 pur vergé de fil ; 3 vélin fort.

LES PREMIÈRES ŒUVRES DU SIEUR PEDOUE, dédiées à Doris, avec une notice biographique par M. LUCIEN MERLET. 1 volume imprimé en caractères elzéviriens, fac-simile de l'édition originale de la plus grande rareté . . . 6 fr.

Tiré à 250 exempl. pap. vergé ; 50 vergé à la forme ; 6 vergé azuré ; 10 vélin ; 3 sur Chine ; 2 peau de vélin.

HISTOIRE DES RELATIONS DES HURONS ET DES ABNAQUIS DU CANADA AVEC NOTRE-DAME DE CHARTRES.

suivie de documents inédits sur la Sainte-Chemise, par LUCIEN MERLET. 1 vol., orné de 2 chromolithographies, sur papier vélin azuré . . . . 5 fr.

Quelques exemplaires seulement ont été tirés sur papier vergé blanc et sont rares maintenant.

LE CHANSONNIER MORAINVILLE, par M. A. JOURDAIN, précédé d'une préface, par M. K. L. M. 1 volume, orné d'un portrait, d'un fac-simile et de vignettes . . . 2 fr. 50.

Tiré à 200 exempl. pap. vergé ; 20 vélin azuré.

RELATION DU SIÉGE DE PRAGUE PAR LES AUTRICHIENS EN 1742, publiée par M. K. L. M . . . . 1 fr. 50.

Tiré à 100 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré.

HISTOIRE DE L'AUGUSTE ET VÉNÉRABLE ÉGLISE DE CHARTRES, dédiée par les anciens Druides à une Vierge qui devoit enfanter, par V. SABLON. Édition entièrement revue et considérablement augmentée, par M. K. L. M., précédée d'une *Notice sur Vincent Sablon* par M. AD. LECOCQ. 1 vol., orné de 19 grav. et de plusieurs vignettes gravées sur bois . . . . 12 fr.

Tiré à 60 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré.

CAVALCADE HISTORIQUE, représentant l'entrée du roi Henri IV dans la ville de Chartres, lorsqu'il vint s'y faire sacrer roi de France. 1 vol . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 60 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré ; 10 de couleur.

LA ROYALLE ENTRÉE DU ROY ET DE LA ROYNE EN LA VILLE DE CHARTRES, avec les Magnificences et Cérémonies qui s'y sont observées le jeudy 26 septembre 1619. (Quelques exemplaires) . . . . 2 fr.

Tiré à 40 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré.

CHRONIQUES, LÉGENDES ET BIOGRAPHIES BEAUCERONNES, par M. AD. LECOCQ, chartrain. 1 fort vol., orné de 14 gravures sur bois . . . . 9 fr.

Tiré à 100 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré.

LES LOUPS DANS LA BEAUCE, par M. AD. LECOCQ, chartrain. 1 vol. avec grav. et fac-simile. . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 80 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré; 10 de couleur.

LES SORCIERS DE LA BEAUCE, par M. AD. LECOCQ, chartrain. 1 vol. pet. in-8° . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 60 exemp. pap. vergé; 10 vélin azuré; 10 de couleur.

EMPIRIQUES, SOMNAMBULES ET REBOUTEURS BEAUCERONS, par M. AD. LECOCQ. 1 vol. . . . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 60 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré; 10 de couleur.

JOURNAL DE D. GESLAIN. — *Souvenirs historiques chartrains* (1746-1758), par M. K. L. M. 1 vol. . . . 2 fr.

Tiré à 60 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré.

ROBERT DE GALLARDON, scènes de la vie féodale au XIIIe siècle. 1 vol. . . . . 4 fr.

Le même sur papier ordinaire . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 80 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré; 10 vélin de couleur.

HISTOIRE DE LA BANDE D'ORGÈRES, par M. COUDRAY-MAUNIER. 1 vol., avec portraits des brigands d'Orgères. 4 fr.

Le même sur papier vélin ordinaire . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 100 exempl. pap. collé ordinaire; 50 vergé; 10 vélin azuré.

LA BÊTE D'ORLÉANS, légende beauceronne, par M. COUDRAY-MAUNIER. 1 vol., orné de 2 gravures, dont une coloriée . . . . 2 fr. 50.

Tiré à 100 exempl. pap. vergé; 7 vélin azuré.

ÉTUDE SUR GIROUST, député d'Eure-et-Loir à la Convention, par M. A.-S. MORIN. 1 vol. . . . . . . 2 fr.

Tiré à 80 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA PRINCIPAUTÉ D'ANET, par M. ED. LEFÈVRE. 1 vol., orné de 17 gravures et de 5 photographies . . . . 12 fr.

Tiré à 125 exempl. pap. vergé; 16 vélin azuré.

INAUGURATION DU BUSTE DE COLLIN-D'HARLEVILLE A MAINTENON, le 27 mai 1866, suivi du *Rêve du Poète*, par M. F. Dugué, et du *Buste de Collin-d'Harleville*, dialogue, par M. L. Joliet. 1 vol. . . . . 1 fr. 50.

Tiré à 200 exempl. pap. vergé ; 10 vélin azuré.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LE COMTÉ ET LA VILLE DE DREUX, par M. Ed. Lefèvre. 1 vol., orné d'une vue panoramique de la ville de Dreux en 1696. (épuisé)

Tiré à 100 exempl. pap. vélin ; 6 vélin azuré.

HISTOIRE DE L'IMAGERIE POPULAIRE ET DES CARTES A JOUER A CHARTRES, suivie de Recherches sur le commerce du colportage des Complaintes, Canards et Chansons des rues, par M. J.-M. Garnier. 1 fort vol., orné de 50 gravures, lettres ornées, fleurons, et de musique avec accompagnement de piano . . . . 12 fr.

Tiré à 400 exempl. pap. vergé d'Angoulême ; 50 vergé extra-fort : 50 vélin extra-fin ; 16 azuré ; 50 pur vergé de fil d'Annonay ; 4 sur Chine (réservés) ; 4 peau de vélin (réservés).

Des gravures sur bois au nombre de 36, représentant des sujets curieux de l'Imagerie populaire et des cartes à jouer des fabriques de Chartres ont été sous la direction de l'auteur enluminées au pinceau et reproduisent avec beaucoup de vérité des originaux devenus introuvables.

Le nombre mis en vente de ces exemplaires, choisis dans ceux tirés sur papier supérieur étant assez limité, les bibliophiles amateurs sont invités à adresser leur demande dans le plus bref délai.

RECHERCHES SUR LA CÉRAMIQUE, suivies de marques et monogrammes des différentes fabriques, imprimées en couleur, par M. Jules Greslou. 1 vol. (épuisé).

LE PONT DE L'ISLE, légende beauceronne, par M. Michel Salmon, avec gravure et musique . . . . 1 fr.

Tiré à 100 exempl. papier vergé ; 10 vélin ; 10 vélin azuré ; 4 sur Chine.

NOTICE SUR CLAUDE RABET, poëte chartrain du XVIe siècle, par M. E. de Lépinois. 1 vol. . . . . . . 2 fr

Tiré à 70 exempl. pap. vergé; 10 vélin azuré.

NOTICE SUR LES GABELLES, par M. Octave Thomas, trésorier-payeur. 1 vol. . . . . 2 fr

Tiré à 50 exempl. pap. vergé.

INVASION PRUSSIENNE 1870-71 en Eure-et-Loir. Rapport des maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes. 1 fort vol. . . . . 6 fr

Tiré à 50 exempl. papier vergé.

LA COLONNE SAINT-COME, histoire légendaire et poétique par M. Ad. Lecocq, avec une gravure . . . 1 fr

Tiré à 50 exempl. papier vergé.

ÉTUDE SUR LE CHIEN DE MONTARGIS, par M. Lucien Merlet . . . . 1 fr

Tiré à 25 exemplaires.

CHARTES FAUSSES de l'abbaye de Thiron, réponse a M. O. Desmurs par M. L. Merlet . . . . 1 fr. 50

Tiré à 100 exempl. papier vergé.

EN PRÉPARATION.

ALICE ET GEHENDRIN, légende chartraine. 1 vol. illustré d'un grand nombre de vignettes gravées sur bois.

INVENTAIRE DES RELIQUES ET JOYAUX de l'église Notre-Dame de Chartres, en 1682, publié d'après le manuscrit existant aux Archives du département. Ce volume imprimé en caractère elzévirien sera orné de 12 à 15 gravures.

GLANES BEAUCERONNES, recueillies et publiées par M. Ad. Lecocq, chartrain, 1 vol. petit in-8°, tiré à 45 exemplaires, sur couronne vergée.

ANNALES, SOUVENIRS ET TRADITIONS HISTORIQUES du pays chartrain, par M. Ad. Lecocq, un fort vol. avec gravures.

CÉRÉMONIES PUBLIQUES à Chartres, par M. Lucien Merlet. 1 volume.

COUTUMES DES CHEVALIERS DE LA TABLE-RONDE, in-8°.

L'ENTRÉE DE LA ROYNE DE FRANCE en la Ville et Cité de Chartres, le 21 mars 1531, avec une gravure fac-simile de l'édition originale.



OUVRAGES SUR LE PAYS CHARTRAIN.

HISTOIRE DE CHARTRES, par M. E. de Lépinois. 2 forts volumes grand in-8°, ornés de gravures . . . . 15 fr.

NOTICE SUR LA STATION DE CHARTRES, par M. A. Moutié. In-8° orné de 4 lithog. à deux teintes . 1 fr. 50.

LE LIVRE DES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES, écrit en vers, au XIIIe siècle, par M. Jehan Le Marchant, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres; avec une préface, un glossaire et des notes, par M. G. Duplessis. 1 fort vol. in-8°, imprimé à petit nombre, sur papier vergé à la forme, orné de deux chromolithographies et d'un fac-simile du manuscrit . . . . 12 fr.

DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, suivie d'une courte notice sur les églises de Saint-Pierre, de Saint-Aignan et de Saint-André, de la même ville, par M. l'abbé Bulteau. 1 vol. in-8° avec gravures . 4 fr. 50.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE CHARTRES, dédiée par les Druides à une Vierge qui devait enfanter, revue et augmentée d'une Description de l'église de Sous-Terre et d'un Récit de l'incendie de 1836; précédée d'une préface par M. K. L. M. Édition populaire. 1 vol. grand in-18 orné de 4 grav. . . . . . . 1 fr. 50.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE en l'église de Saint-Père, à Chartres; Explication de la nouvelle décoration,

par M. Paul Durand. Petit in-8° sur papier vergé, avec une gravure . . . . 1 fr.

LE TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE CHARTRES. Rapports à M. le Ministre de l'Intérieur sur les archives de l'ancien Chapitre de la Cathédrale de Chartres, par A. de Santeul. 1841. 1 vol. in-8°, avec 10 planches représentant un grand nombre de sceaux et monogrammes . . . . . . 6 fr.

Quelques exemplaires.

ANNUAIRE STATISTIQUE, administratif, commercial, et historique du département d'Eure-et-Loir, publié annuellement depuis 1839, par M. E. Lefèvre, ancien chef de division à la préfecture d'Eure-et-Loir.

La collection de l'Annuaire, qui forme maintenant 34 vol. in-12, comprend une partie historique très-étendue qui, depuis plusieurs années imprimée avec une pagination à part, peut être détachée de la partie administrative. Des gravures de monuments et d'antiquités viennent en aide à cet historique, qui, continué ainsi chaque année, donnera une histoire complète de toutes les communes d'Eure-et-Loir.

Le prix de chaque volume de l'Annuaire depuis l'année 1849 est de 2 fr. 50. Quant aux années antérieures dont plusieurs sont épuisées, le prix varie suivant l'importance du volume.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE des Communes, Hameaux, Fermes, Moulins, Châteaux, Maisons et Chapelles du *département d'Eure-et-Loir*, ayant un nom particulier, avec l'indication du nombre de Maisons, Ménages, Habitants, et de leur distance au chef-lieu de la commune dont ils dépendent, par M. Ed. Lefèvre. 1 fort vol. petit in-8°. 8 fr.

DOCUMENTS HISTORIQUES ET STATISTIQUES sur les communes du canton de Nogent-le-Roi, arrondissement de Dreux. 2 vol. in-12 avec une gravure . . . . . 6 fr.

DOCUMENTS HISTORIQUES ET STATISTIQUES sur les communes du canton d'Auneau, arrondissement de Chartres. 2 vol. in-12 avec gravures . . . . 6 fr.

DOCUMENTS HISTORIQUES ET STATISTIQUES sur les communes du canton de Courville. 2 vol. in-12 avec deux gravures. . . . . 4 fr. 50.

ÉLOGE FUNÈBRE DE Mgr CLAUDE-HIPPOLYTE CLAUSEL DE MONTALS, ancien évêque de Chartres, prononcé à la cérémonie de ses obsèques dans l'église cathédrale de Chartres, le 8 janvier 1857, par Mgr l'évêque de Poitiers, suivi d'une notice biographique sur le même prélat, par M. l'abbé BRIÈRE, curé de la cathédrale de Chartres. 1 vol. in-8°, orné d'un très-beau portrait gravé sur acier. . . . . 2 fr.

LETTRES BEAUCERONNES recueillies et publiées par un Chartrain, avec une préface, par M. AD. LECOCQ. 1 vol. pet. in-8°, sur couronne vergée, orné de deux pl. color. 7 fr.
Tiré à 45 exemplaires.

APERÇU GÉNÉRAL sur l'invasion prussienne dans le département d'Eure-et-Loir, in-8° . . . . . . 1 fr. 50.
Ce travail tiré à 100 exempl. seulement, donne sous forme de tableaux, les dates des passages d'hommes, les combats et pillages et l'état des pertes que chacune des communes envahies a eu à supporter.

ÉTUDE SUR L'ÉTIMACIA, symbole du jugement dernier dans l'Iconographie grecque chrétienne, par le Dr PAUL DURAND. Gr. in-8°, orné de nombreuses grav. sur bois. 3 fr.

L'INSTITUTEUR CATHOLIQUE, considéré dans ses devoirs à l'égard de l'enfance, dans ses devoirs vis-à-vis de lui-même et dans ses relations avec la société contemporaine, par M. H. DENAIN, recteur de l'académie d'Eure-et-Loir. 1 vol. grand in-18. . . . . 1 fr.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PISCICULTURE, par M. ISIDORE LAMY, docteur-médecin à Maintenon, 2e édition, entièrement refondue. Pet. in-8° avec vignettes dans le texte, sur papier vergé . . . . 1 fr. 75.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR. 5 volumes grand in-8°, ornés chacun de nombreuses gravures.

Prix de chaque volume . . . . 10 fr.

Les tomes III et IV sont épuisés.

En cours de publication, tome VI.

PROCÈS-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR. 4 vol. gr. in-8°.

Prix de chaque volume . . . . 10 fr.

Le tome I est épuisé.

En cours de publication, tome V.

STATISTIQUE ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR. *Indépendance gauloise et Gaule romaine*, par M. DE BOISVILLETTE. 1 fort vol. gr. in-8°, orné de gravures, de médailles, de monuments celtiques et de deux cartes . . . . 12 fr.

L'époque traitée dans ce volume forme le tome Ier de la *Statistique archéologique* dont la Société entreprendra plus tard la suite.

STATISTIQUE SCIENTIFIQUE D'EURE-ET-LOIR. 1re partie : *Botanique*, par M. ÉD. LEFÈVRE fils, membre de la Société de Botanique de France. 1 vol. gr. in-8° . . . . 8 fr.

2e partie : *Zoologie, Ichthyologie, Ornithologie*, par MM. MARCHAND et LAMY . . . . 4 fr.

En cours de publication, 3e partie : *Lépidoptères*, par M. ACH. GUENÉE.

CARTULAIRE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES, publié d'après les Cartulaires et les titres originaux, par MM. E. DE LÉPINOIS et LUCIEN MERLET. 3 vol. in-4°. . . . . 36 fr.

Cet ouvrage a obtenu le prix au Concours des Sociétés savantes en 1865 et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1866.

HISTOIRE DU DIOCÈSE ET DE LA VILLE DE CHARTRES, par J.-B. SOUCHET, official et chanoine de l'église Notre-Dame de Chartres, publiée d'après le manuscrit original de la Bibliothèque de Chartres. 4 forts vol. gr. in-8°.

Prix de chaque volume . . . . 12 fr.

Les tomes I, II, III et le prémier fascicule du tome IV sont en vente.

COMPTE-RENDU DES COURS PUBLICS, sous le patronage des Sociétés d'Archéologie et d'Horticulture d'Eure-et-Loir, année 1865-1866. 1 vol. pet. in-8°. . . . . . . 2 fr. 50.

INVENTAIRE-SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, antérieures à 1790, du département d'Eure-et-Loir, rédigé par M. LUCIEN MERLET, archiviste.

Tome I. *Archives civiles.* Séries A D. 1 vol. in-4° . 12 fr.

Tome III. *Archives civiles.* Série E (supplément), 1 vol. in-4° . . . . 12 fr.

Ce volume comprend le dépouillement des Archives de toutes les communes de l'arrondissement de Chartres.

Le tome IV, sous presse en ce moment, est consacré aux archives des communes des autres arrondissements.

Cette publication entreprise aux frais du département et dont le nombre de tirage est assez limité, demandera plusieurs années pour voir son entier achèvement.

Une petite quantité d'exemplaires est mise en vente et les personnes qui voudront posséder la collection complète feront bien de se hâter.

